

Paul Henri Thiry, baron d'Holbach
(1723-1789)

(1777) [1932]

TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS

Moïse, Jésus-Christ, Mahomet

Un document produit en version numérique par Claude Ovtcharenko, bénévole,
Journaliste à la retraite près de Bordeaux, à 40 km de Périgueux
Courriel: c.ovt@wanadoo.fr

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Claude Ovtcharenko, bénévole, journaliste à la retraite près de Bordeaux, à 40 km de Périgueux. Courriel: c.ovt@wanadoo.fr

à partir de :

Paul Henri Thiry, baron d'Holbach (1723-1789)

TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS **Moïse, Jésus-Christ, Mahomet.**

Paris : Éditions de l'idée libre, 1932, 160 pp. Première édition : 1777.

Polices de caractères utilisée : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

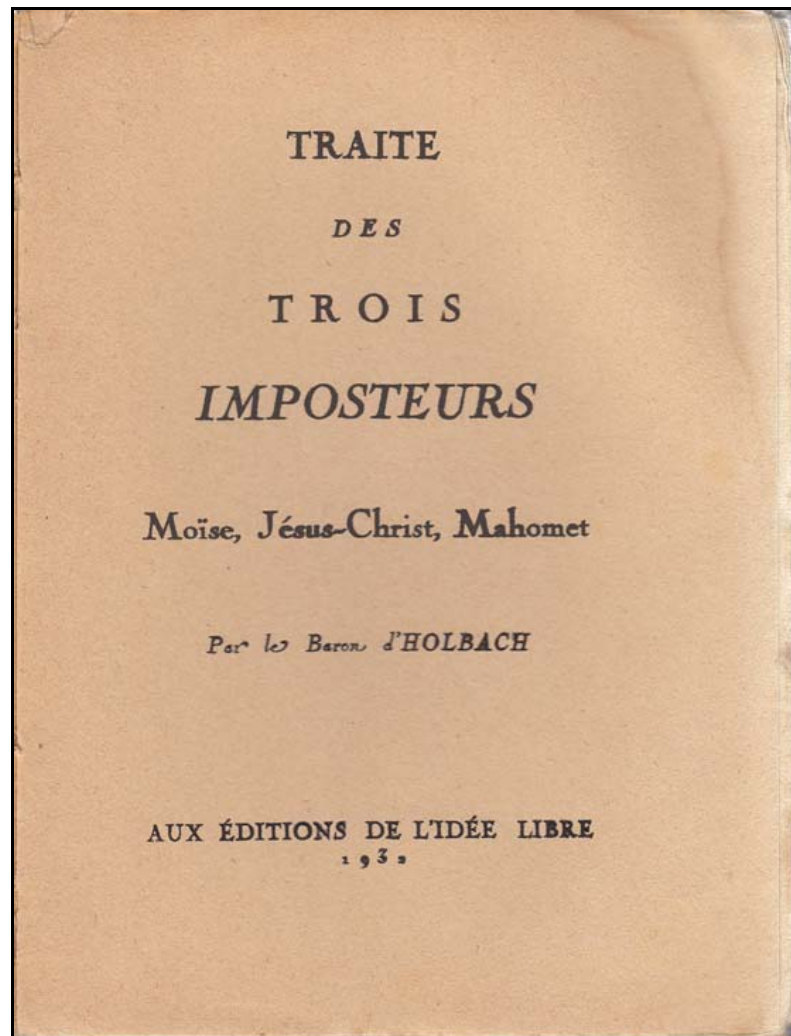
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 17 avril 2011, revue et corrigée le 24 mai 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Paul Henri Thiry, baron d'Holbach
(1723-1789)

TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet.



Paris : Éditions de l'idée libre, 1932, 160 pp. Première édition : 1777.

Table des matières

Traitées dans le livre *Des trois Imposteurs* et des pièces relatives à cet ouvrage

Note de l'éditeur.

CHAPITRE I. — *De dieu. Fausses idées que l'on a de la Divinité, parce qu'au lieu de consulter le bon sens et la raison, on a la faiblesse de croire aux opinions, aux imaginations, aux visions des gens intéressés à tromper le peuple et à l'entretenir dans l'ignorance et dans la superstition.*

CHAPITRE II. — *Des raisons qui ont engagé les hommes à se figurer un être invisible qu'on nomme communément Dieu. De l'ignorance des causes physiques et de la crainte produite par des accidents naturels, mais extraordinaires ou terribles, est venue l'idée de l'existence de quelque puissance invisible ; idée dont la politique et l'imposture n'ont pas manqué de profiter. Examen de la nature de Dieu. Opinion des Causes Finales réfutée comme contraire à la saine physique.*

CHAPITRE III. — *Ce que signifie le mot Religion. Comment et pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Toutes les religions sont l'ouvrage de la politique. Conduite de Moïse pour établir la religion judaïque. Examen de la naissance de Jésus-Christ, de sa politique, de sa morale et de sa réputation après sa mort. Artifices de Mahomet pour établir sa religion. Succès de cet imposteur, plus grand que celui de Jésus-Christ.*

CHAPITRE IV. — *Vérités sensibles et évidentes. Idée de l'être universel. Les attributs qu'on lui donne dans toutes les religions sont, pour la plupart incompatibles avec son essence et ne conviennent qu'à l'homme. Opinion d'une vie à venir et de l'existence des esprits combattue et rejetée.*

CHAPITRE V. — *De l'âme. Opinions différentes des philosophes de l'antiquité sur la nature de l'âme. Sentiment de Descartes réfuté. Exposition de celui de l'auteur.*

CHAPITRE VI. — *Des esprits qu'on nomme démons. Origine et fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.*

SENTIMENTS sur le traité des Trois Imposteurs. *Extrait d'une lettre ou dissertation de M. de La Monnoye à ce sujet.*

RÉPONSE à la dissertation de M. de La Monnoye sur le traité des Trois Imposteurs.

COPIE de l'article XI du tome premier, seconde partie des Mémoires de Littérature, imprimés à La Haye, chez Henri du Sauzet, 1706.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Note de l'éditeur

[Retour à la table des matières](#)

La présente édition du Traité des Trois Imposteurs a pour auteur le baron d'Holbach, l'un des plus éminents et des plus courageux parmi les Encyclopédistes, dont l'admirable effort a rendu possible la chute — tout au moins partielle — des antiques tyrannies et des dogmes abrutisseurs.

Nous avons reproduit textuellement l'édition parue en 1777, probablement à Londres, sans nom d'éditeur (voir « Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes », de Barbier, table des auteurs, t. IV, p. 229).

Cette édition est absolument rarissime et introuvable, et nous pensons, en la réimprimant, être agréable aux bibliophiles, autant qu'aux libres penseurs...

Ces derniers seront agréablement surpris en constatant avec quelle vigueur et quelle logique l'auteur du Traité des trois Imposteurs malmène la superstition — et ceux qui en profitent.

Quand on songe que ces pages furent publiées sous l'ancien régime, à l'époque où l'Eglise, toute puissante, traînait les incrédules devant les tribunaux, on ne peut qu'applaudir au courage de nos précurseurs — et tâcher de s'en inspirer.

Nous reproduisons aussi les intéressantes Annexes concernant l'auteur du Traité des Trois Imposteurs (arbitrairement attribué à Etienne Dolet, à Michel Servet, et même à Machiavel, à Erasme, à Boccace... et à quelques autres).

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Chapitre I

De Dieu

[Retour à la table des matières](#)

§ I

Quoiqu'il importe à tous les hommes de connaître la vérité, il y en a très peu cependant qui jouissent de cet avantage. Les uns sont incapables de la rechercher par eux-mêmes, les autres ne veulent pas s'en donner la peine. Il ne faut donc pas s'étonner si le monde est rempli d'opinions vaines et ridicules ; rien n'est plus capable de leur donner cours que l'ignorance ; c'est là l'unique source des fausses idées que l'on a de la Divinité, de l'Ame, des Esprits et de presque tous les autres objets qui composent la Religion. L'usage a prévalu, l'on se contente des préjugés de la naissance et l'on s'en rapporte sur les choses les plus essentielles à des personnes intéressées qui se font une loi de soutenir opiniâtement les opinions reçues et qui n'osent les détruire de peur de se détruire eux-mêmes.

§ II

Ce qui rend le mal sans remède, c'est qu'après avoir établi les fausses idées qu'on a de Dieu, on n'oublie rien pour engager le peuple à les croire, sans lui permettre de les examiner ; au contraire, on lui donne de l'aversion pour les philosophes ou les véritables savants, de peur que la raison qu'ils enseignent ne lui fasse connaître les erreurs où il est plongé. Les partisans de ces absurdités ont si bien réussi qu'il est dangereux de les combattre. Il importe trop à ces imposteurs que le peuple soit ignorant, pour souffrir qu'on le désabuse. Ainsi on est contraint de déguiser la vérité, ou de se sacrifier à la rage des faux savants, ou des âmes basses et intéressées.

§ III

Si le peuple pouvait comprendre en quel abîme l'ignorance le jette, il secouerait bientôt le joug de ses indignes conducteurs, car il est possible de laisser agir la raison sans qu'elle découvre la vérité.

Ces imposteurs l'ont si bien senti, que pour empêcher les bons effets qu'elle produirait infailliblement, ils se sont avisé de nous la peindre comme un monstre qui n'est capable d'inspirer aucun bon sentiment, et quoiqu'ils blâment en général ceux qui sont déraisonnables, il seraient cependant bien fâchés que la vérité fut écoutée. Ainsi l'on voit tomber sans cesse dans des contradictions continuelles ces ennemis jurés du bon sens ; et il est difficile de savoir ce qu'ils prétendent. S'il est vrai que la droite raison soit la seule lumière que l'homme doit suivre, et si le peuple n'est pas aussi incapable de raisonner qu'on tâche de le persuader, il faut que ceux qui cherchent à l'instruire s'appliquent à rectifier ses faux raisonnements, et à détruire ses préjugés ; alors on verra ses yeux se dessiller peu à peu et son esprit se convaincre de cette vérité, que Dieu n'est point ce qu'il s'imagine ordinairement.

§ IV

Pour en venir à bout, il n'est besoin ni de hautes spéculations, ni de pénétrer fort avant dans les secrets de la nature. On n'a besoin que d'un peu de bon sens pour juger que Dieu n'est ni colère, ni jaloux ; que la justice et la miséricorde sont des faux titres qu'on lui attribue ; et que ce que les Prophètes et les Apôtres en ont dit ne nous apprend ni sa nature, ni son essence.

En effet, à parler sans fard et à dire la chose comme elle est, ne faut-il pas convenir que ces Docteurs n'étaient ni plus habiles, ni mieux instruits que le reste des hommes ; que bien loin de là, ce qu'ils disent au sujet de Dieu est si grossier, qu'il faut être tout à fait peuple pour le croire ? Quoique la chose soit assez évidente d'elle-même, nous allons la rendre encore plus sensible, en examinant cette question : S'il y a quelque apparence que les Prophètes et les Apôtres aient été autrement conformés que les hommes ?

§ V

Tout le monde demeure d'accord que pour la naissance et les fonctions ordinaires de la vie, ils n'avaient rien qui les distinguât du reste des hommes ; ils étaient engendrés par des hommes, ils naissent des femmes, et ils conserveraient leur vie de la même façon que nous. Quant à l'esprit, on veut que Dieu animât bien plus celui des Prophètes que des autres hommes, qu'il se communiquât à eux d'une façon toute particulière : on le croit d'aussi bonne foi que si la chose était prouvée ; et sans considérer que tous les hommes se ressemblent, et qu'ils ont tous une même origine, on prétend que ces hommes ont été d'une trempe extraordinaire ; et choisis par la Divinité pour annoncer ses oracles. Mais, outre qu'ils n'avaient ni plus d'esprit que le vulgaire, ni l'entendement plus parfait, que voit-on dans leurs écrits qui nous oblige à prendre une si haute opinion d'eux ? La plus grande partie des choses qu'ils ont dites est si obscure que l'on n'y entend rien, et en si mauvais ordre qu'il est facile de s'apercevoir qu'ils ne s'entendaient pas eux-mêmes, et qu'ils n'étaient que des fourbes ignorants. Ce qui é donné lieu à l'opinion que l'on a conçue d'eux, c'est la hardiesse qu'ils ont eue de se vanter de tenir immédiatement de Dieu tout ce qu'ils annonçaient au peuple ; créance absurde et ridicule, puisqu'ils avouent eux-mêmes que Dieu ne leur parlait qu'en

songe. Il n'est rien de plus naturel à l'homme que les songes, par conséquent, il faut qu'un homme soit bien effronté, bien vain et bien insensé, pour dire que Dieu lui parle par cette voie, et il faut que celui qui y ajoute foi, soit bien crédule et bien fol pour prendre des songes pour des oracles divins. Supposons pour un moment que Dieu se fit entendre à quelqu'un par des songes, par des visions, ou par telle autre voie qu'on voudra imaginer, personne n'est obligé d'en croire sur sa parole un homme sujet à l'erreur, et même au mensonge et à l'imposture ; aussi voyons-nous que dans l'ancienne Loi l'on n'avait pas, à beaucoup près, pour les Prophètes autant d'estime qu'on en a aujourd'hui. Lorsqu'on était las de leur babillage, qui ne tendait souvent qu'à semer la révolte et à détourner le peuple de l'obéissance, on les faisait taire par divers supplices ; Jésus-Christ lui-même n'échappa point au juste châtement qu'il méritait ; il n'avait pas, comme Moïse, une armée à sa suite pour défendre ses opinions ¹ ; ajoutez à cela que les Prophètes étaient tellement accoutumés à se contredire les uns les autres, qu'il ne s'en trouvait pas dans quatre cents ² un seul véritable. De plus, il est certain que le but de leur Prophéties, aussi bien que des lois des plus célèbres législateurs, était d'éterniser leur mémoire, en faisant croire aux peuples qu'ils conféraient avec Dieu. Les plus fins politiques en ont toujours usé de la sorte, quoique cette ruse n'ai pas toujours réussi à ceux qui, à l'imitation de Moïse, n'avaient pas le moyen de pouvoir à leur sûreté.

§ VI

Cela posé, examinons un peu l'idée que les Prophètes ont eu de Dieu. S'il faut les en croire, Dieu est un être purement corporel ; Michée le voit assis ; Daniel, vêtu de blanc et sous la forme d'un vieillard ; Ezéchiel le voit comme un feu, voilà pour le Vieux Testament. Quant au Nouveau, les Disciples de Jésus-Christ s'imaginent le voir sous la forme d'une colombe, les Apôtres sous celle de langues de feu, et saint Paul, enfin, comme une lumière qui l'éblouit et l'aveugle. Pour ce qui est de la contradiction de leurs sentiments, Samuel ³, croyait que Dieu

¹ Moïse fit mourir tout d'un coup 24 000 hommes pour s'être opposés à sa Loi.

² Il est écrit au premier livre des Lois, chap. 22, V. 6, qu'Achab, roi d'Israël, consulta 400 prophètes, qui se trouvèrent tous faux, par les suites de leurs prophéties.

³ Chap. XV, V. 2 et 9.

ne se repentait jamais de ce qu'il avait résolu ; au contraire, Jérémie ⁴ nous dit que Dieu se repent des conseils qu'il a pris. Joël ⁵ nous apprend qu'il ne se repent que du mal qu'il a fait aux hommes : Jérémie dit qu'il ne s'en repent point. La Genèse ⁶ nous enseigne que l'homme est maître du péché et qu'il ne tient qu'à lui de bien faire, au lieu que Saint Paul ⁷ assure que les hommes n'ont aucun empire sur la concupiscence sans une grâce de Dieu toute particulière, etc. telles sont les idées fausses et contradictoires que ces prétendus inspirés nous donnent de Dieu, et que l'on veut que nous en ayons, sans considérer que ces idées nous représentent la Divinité comme un être sensible, matériel et sujet à toutes les passions humaines. Cependant on vient nous dire après cela que Dieu n'a rien de commun avec la matière, et qu'il est un être incompréhensible pour nous. Je souhaiterais fort savoir comment tout cela peut s'accorder, s'il est juste d'en croire des contradictions si visibles et si déraisonnables, et si l'on doit enfin s'en rapporter au témoignage d'hommes assez grossiers pour s'imaginer, nonobstant les sermons de Moïse, qu'un Veau était leur Dieu ! Mais sans nous arrêter aux rêveries d'un peuple élevé dans la servitude et dans l'absurdité, disons que l'ignorance a produit la croyance de toutes les impostures et les erreurs qui règnent aujourd'hui parmi nous.

⁴ Chap. XVIII, V. 10.

⁵ Chap. II, V. 18.

⁶ Chap. IV, V. 7.

⁷ Chap. XV, IX, V. 10.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Chapitre II

Des raisons qui ont engagé les hommes à se figurer un Etre invisible qu'on nomme communément Dieu.

[Retour à la table des matières](#)

§ I

Ceux qui ignorent les causes physiques ont une crainte naturelle qui procède de l'inquiétude et du doute où ils sont s'il existe un Etre ou une puissance qui ait le pouvoir de leur nuire ou de les conserver. De là le penchant qu'ils ont à feindre des causes invisibles, qui ne sont que des Fantômes de leur imagination, qu'ils invoquent dans l'adversité et qu'ils louent dans la prospérité. Ils s'en font des Dieux à la fin et cette crainte chimérique des puissances invisibles est la source des Religions que chacun se forme à sa mode. Ceux à qui il importait que le peuple fut contenu et arrêté par de semblables rêveries ont entretenu cette semence de religion, en ont fait une loi et ont enfin réduit les peuples, par les terreurs de l'avenir, à obéir aveuglément.

§ II

La source des Dieux étant trouvée, les hommes ont cru qu'ils leur ressembraient et qu'ils faisaient comme eux toutes choses pour quelque fin. Ainsi ils disent et croient unanimement que Dieu n'a rien fait que pour l'homme, et réciproquement que n'est fait que pour Dieu. Ce préjugé est général, et lorsqu'on réfléchit sur l'influence qu'il a dû nécessairement avoir sur les mœurs et les opinions des hommes, on voit clairement que c'est là qu'ils ont pris occasion de se former des idées fausses du bien et du mal, du mérite et du démérite, de l'honneur et de la honte, de l'ordre et de la confusion, de la beauté et de la difformité et des autres choses semblables.

§ III

Chacun doit demeurer d'accord que tous les hommes sont dans une profonde ignorance en naissant, et que la seule chose qui leur soit naturelle, est de chercher ce qui leur est utile et profitable : de là vient : 1° qu'on croît qu'il suffit d'être libre de sentir par soi-même qu'on peut vouloir et souhaiter sans se mettre nullement en peine des causes qui disposent à vouloir et à souhaiter, parce qu'on ne les connaît pas ; 2° comme les hommes ne font rien que pour une fin qu'ils préfèrent à toute autre, et ils n'ont pour but que de connaître les causes finales de leurs actions, et ils imaginent qu'après cela ils n'ont plus aucun sujet de doute, et comme ils trouvent en eux-mêmes et hors d'eux plusieurs moyens de parvenir à ce qu'ils se proposent, vu qu'ils ont, par exemple, un soleil pour les éclairer, etc., ils ont conclu qu'il n'y a rien dans la nature qui ne soit fait pour eux, et dont ils ne puissent jouir et disposer ; mais comme ils savent que ce n'est point eux qui ont fait toutes ces choses, ils se sont cru bien fondés à imaginer un être suprême auteur de tout, en un mot, ils ont pensé que tout ce qui existe était l'ouvrage d'une ou de plusieurs Divinités. D'un autre côté, la nature des Dieux que les hommes ont admis leur étant inconnue, ils en ont jugé par eux-mêmes, s'imaginant qu'ils étaient susceptibles des mêmes passions qu'eux ; et comme les inclinations des hommes sont différentes, chacun a rendu à sa Divinité un culte selon son humeur, dans la vue d'attirer ses bénédiction et de la faire servir par là toute la nature à ses propres désirs.

§ IV

C'est de cette manière que le préjugé s'est changé en superstition ; il s'est enraciné de telle sorte, que les gens les plus grossiers se sont cru capables de pénétrer dans les causes finales, comme s'ils en avaient une entière connaissance. Ainsi, au lieu de faire voir que la nature ne fait rien en vain, ils ont cru que Dieu et la nature pensaient à la façon des hommes. L'expérience ayant fait connaître qu'un nombre infini de calamités troublent les douceurs de la vie, comme les orages, les tremblements de terre, les maladies, la faim, la soif, etc., on attribua tous ces maux à la colère céleste, on crut la Divinité irritée contre les offenses des hommes, qui n'ont pu ôter de leur tête une pareille chimère, ni se désabuser de ces préjugés par les exemples journaliers qui leur prouvent que les biens et les maux ont été de tout temps communs aux bons et aux méchants. Cette erreur vient de ce qu'il leur fut plus facile de demeurer dans leur ignorance naturelle que d'abolir un préjugé reçu depuis tant de siècles et d'établir quelque chose de vraisemblable.

§ V

Ce préjugé les a conduits à un autre, qui est de croire que les jugements de Dieu étaient incompréhensibles, et que par cette raison, la connaissance de la vérité était au-dessus des forces de l'esprit humain ; erreur où l'on serait encore, si les mathématique la physique et quelques autres sciences ne l'avaient détruite.

§ VI

Il n'est pas besoin de longs discours pour montrer que la nature ne se propose aucune fin, et que toutes les causes finales en sont que des fictions humaines. Il suffit de prouver que cette doctrine ôte à Dieu les perfections qu'on lui attribue. C'est ce que nous allons faire voir.

Si Dieu agit pour une fin, soit pour lui-même, soit pour quelque autre, il désire ce qu'il n' point, et il faudra convenir qu'il y a un temps auquel Dieu n'ayant pas l'objet pour lequel il agit, il a souhaité l'avoir ; ce qui est faire un Dieu indigent. Mais pour ne rien omettre de ce qui peut appuyer le raisonnement de ceux qui tiennent l'opinion contraire ; supposons par exemple, qu'une pierre, qui se déta-

che d'un bâtiment, tombe sur une personne et la tue, il faut bien, disent nos ignorants, que cette pierre soit tombée à dessein pour tuer cette personne ; or, cela n'a pu arriver que parce que Dieu l'a voulu. Si on leur répond que c'est le vent qui a causé cette chute dans le temps que ce pauvre malheureux passait, ils vous demanderont d'abord, pourquoi il passait précisément dans ce moment que le vent ébranlait cette pierre. Répliquez-leur qu'il allait dîner chez un de ses amis qu'il l'en avait prié, ils voudront savoir pourquoi cet ami l'avait plutôt prié dans ce temps-là que dans un autre ; ils vous feront aussi une infinité de questions bizarres pour remonter de causes en causes et vous faire avouer que la seule volonté de Dieu, qui est l'asile des ignorants, est la cause première de la chute de cette pierre. De même, lorsqu'ils voient la structure du corps humain, ils tombent dans l'admiration ; et de ce qu'ils ignorent les causes des effets qui leur paraissent si merveilleux, ils concluent que c'est un effet surnaturel, auquel les causes qui nous sont connues ne peuvent avoir aucune part. De là vient que celui qui veut examiner à fond les œuvres de la création, et pénétrer en vrai savant dans leurs causes naturelles, sans s'asservir aux préjugés formés par l'ignorance, passe pour un impie, ou est bientôt décrié par la malice de ceux que le vulgaire reconnaît pour les interprètes de la nature et des dieux. Ces âmes mercenaires savent très bien que l'ignorance, qui tient le peuple dans l'étonnement, est ce qui les fait subsister et qui conserve leur crédit.

§ VII

Les hommes s'étant donc imbus de la ridicule opinion que tout ce qu'ils voient est fait pour eux, se sont fait un point de Religion d'appliquer tout à eux-mêmes et de juger des choses par le profit qu'ils en retirent. C'est là-dessus qu'ils ont formé des notions qui leur servent à expliquer la nature des choses, à juger du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, du chaud et du froid, de la beauté et de la laideur, etc., qui dans le fond ne sont point ce qu'ils s'imaginent : maîtres de former ainsi leurs idées, ils se flattèrent d'être libres ; ils se crurent en droit de décider de la louange et du blâme, du bien et du mal ; ils ont appelé *bien* ce qui tourne à leur profit et ce qui regarde le culte divin et *mal*, au contraire, ce qui ne convient ni à l'un ni à l'autre et comme les ignorants ne sont capables de juger de rien, et n'ont aucune idée des choses que par le secours de l'imagination, qu'ils prennent pour le jugement, ils nous disent que l'on ne connaît rien dans la nature, et se fi-

gurent un ordre particulier dans le monde. Enfin, ils croient les choses bien ou mal ordonnées, suivant qu'ils ont de la facilité ou de la peine à les imaginer, quand le sens les leur représente ; et comme n s'arrêter volontiers à ce qui fatigue le moins le cerveau, on se persuade d'être bien fondé à préférer l'ordre à la confusion ; comme si l'ordre était autre chose qu'un pur effet de l'imagination des hommes. Ainsi, dire que Dieu a tout fait avec ordre, c'est prétendre que c'est en faveur de l'imagination humaine qu'il a créé le monde, de la manière la plus facile à être conçue par elle : ou, ce qui, au fond est la même chose, que l'on connaît avec certitude les rapports et les fins de tout ce qui existe, assertion trop absurde pour mériter d'être réfutée sérieusement.

§ VIII

Pour ce qui est des autres notions, ce sont de purs effets de la même imagination, qui n'ont rien de réel, et qui ne sont que des différentes affections ou modes dont cette faculté est susceptible : quand, par exemple, les mouvements que les objets impriment dans les nerf, par le moyen des yeux, sont agréables aux sens, on dit que ces objets sont beaux. Les odeurs sont bonnes ou mauvaises, les saveurs douces ou amères, ce qui se touche dur ou tendre, les sons rudes et les sons frappent ou pénètrent les sens ; c'est d'après ces idées qui se trouve des gens qui croient que Dieu se plaît à la mélodie, tandis que d'autres ont cru que les mouvements célestes étaient un concert harmonieux : ce qui marque bien que chacun se persuade que les choses sont telles qu'il se les figure, ou que le monde est purement imaginaire. Il n'est donc point étonnant qu'il se trouve à peine deux hommes d'une même opinion et qu'il y en ait même qui se fassent gloire de douter de tout : car, quoique les hommes aient un même corps et qu'ils se ressemblent tous à beaucoup d'égards, il diffèrent néanmoins à beaucoup d'autres ; de là vient que ce qui semble bon à l'un devient mauvais pour l'autre, que ce qui plaît à celui-ci déplaît à celui-là. D'où il est aisé de conclure que les sentiments ne diffèrent qu'en raison de l'organisation et de la diversité des co-existences, que le raisonnement y a peu de part et qu'enfin les notions des choses du monde ne sont qu'un pur effet de la seule imagination.

§ IX

Il est donc évident que toutes les raisons dont le commun des hommes a coutume de se servir, lorsqu'il se mêle d'expliquer la nature, ne sont que des façons d'imaginer, qui ne peuvent rien moins que ce qu'il prétend ; l'on donne à ces idées des noms, comme si elles existaient ailleurs que dans un cerveau prévenu ; on devrait les appeler, non des êtres, mais des pures chimères. A l'égard des arguments fondés sur ces notions, il n'est rien de plus aisé que de les réfuter, par exemple :

S'il était vrai, nous dit-on, que l'Univers fût un écoulement et une suite nécessaire de la nature divine, d'où viendraient les imperfections et les défauts qu'on y remarque ? Cette objection se réfute sans nulle peine. On ne saurait juger de la perfection et de l'imperfection d'un être, qu'autant qu'on en connaît l'essence et la nature et c'est s'abuser étrangement que de croire qu'une chose est plus ou moins parfaite suivant qu'elle plaît ou déplaît, et qu'elle est utile ou nuisible à la nature humaine. Pour fermer la bouche à ceux qui demandent pourquoi Dieu n'a point créé tous les hommes bons et heureux, il suffit de dire que tout est nécessairement ce qu'il est, et que dans la nature, il n'y a rien d'imparfait, puisque tout découle de la nécessité des choses.

§ X

Cela posé, si l'on demande ce que c'est que *Dieu*, je réponds que ce mot nous représente l'Être universel dans lequel, pour parler comme saint Paul, *nous avons la vie, le mouvement et l'être*. C'est notion n'a rien qui soit indigne de Dieu ; car, si tout est Dieu, tout découle nécessairement de son essence et il faut absolument qu'il soit tel que ce qu'il contient, puisqu'il est incompréhensible que des êtres tout matériels soient maintenus et contenus dans un être qui ne le soit point. Cette opinion n'est point nouvelle ; Tertullien, l'un des plus savants hommes que les chrétiens aient eu, a prononcé contre Appelles, que ce qui n'est pas corps n'est rien, et contre Praxéas, que toute substance est un corps ⁸. Cette doctrine, cepen-

⁸ Quis autem negabit deum esse corpus, essi Deus Spiritus ? Spiritus ? Spiritus etiam corporis sui generis, in sua effigie. Tertul. adv. Prax. Cap. 7.

dant n'a pas été condamnée dans les quatre premiers Conciles œcuméniques ou généraux ⁹.

§ XI

Ces idées sont claires, simples et les seules mêmes qu'un bon esprit puisse se former de Dieu. Cependant, il y a peu de gens qui se contentent d'une telle simplicité. Le peuple grossier et accoutumé aux flatteries des sens demande un Dieu qui ressemble aux Rois de la terre. Cette pompe, ce grand éclat qui les environne, l'éblouit de telle sorte que lui ôter l'espérance d'aller, après la mort, grossir le nombre des courtisans célestes, pour jouir avec eux des mêmes plaisirs qu'on goûte à la Cour des Rois ; c'est priver l'homme de la seule consolation qui l'empêche de se désespérer dans les misères de la vie. On dit qu'il faut un Dieu juste et vengeur qui punisse et récompense ; on veut un Dieu susceptible de toutes les passions humaines, on lui donne des pieds, des mains, des yeux et des oreilles, et cependant on ne veut point qu'un Dieu constitué de la sorte ait rien de matériel. On dit que l'homme est son chef-d'œuvre et même son image, mais on ne veut pas que la copie soit semblable à l'original. Enfin, le Dieu du peuple d'aujourd'hui est sujet à bien plus de formes que le Jupiter des Païens. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que plus ces notions se contredisent et choquent le bon sens, plus le vulgaire les révère, parce qu'il croit opiniâtement ce que les Prophètes en ont dit, quoique ces visionnaires ne fussent parmi les Hébreux que ce qu'étaient les augures et les devins chez les Païens. On consulte la Bible, comme si Dieu et la nature s'y expliquaient d'une façon particulière ; quoique ce livre ne soit qu'un tissu de fragments cousus ensemble en divers temps, ramassés par diverses personnes et publiés de l'aveu des rabbins, qui ont décidé, suivant leur fantaisie, de ce qui devait être approuvé ou rejeté, selon qu'ils l'ont trouvé conforme ou opposé à la Loi de Moïse ¹⁰. Telle est la malice et la stupidité des hommes. Ils passent leur vie à

⁹ Ces quatre premiers Conciles sont : 1° celui de Nicée, en 325, sous Constantin et le pape Sylvestre ; 2° celui de Constantinople, en 381, sous Gratiens, Valentinien et Théodore et le pape Damase I^{er} ; 3° celui d'Ephèse, en 431, sous Théodore le jeune et Valentinien, et le pape Célestin ; 4° celui de Chalcédoine, en 451, sous Valentinien et Martian, et le pape Léon I^{er}.

¹⁰ Le talmud porte que les rabbins délibèrent s'ils ôteraient le livre des prophètes et celui de l'Ecclésiaste du nombre des Canoniques ; ils les laissèrent parce qu'il y est parlé avec éloges de Moïse et de sa Loi. Les Prophètes d'Ezéchiel auraient été retranchés du Catalogue Sacré, si un certain chanoine n'avait entrepris de les concilier avec la même Loi.

chicaner et persistent à respecter un livre où il n'y a guère plus d'ordre que dans l'Alcoran de Mahomet ; un livre, dis-je, que personne n'entend, tant il est obscur et mal conçu ; un livre qui ne sert qu'à fomenter des divisions. Les Juifs et les Chrétiens aiment mieux consulter ce grimoire que d'écouter la Loi naturelle que Dieu, c'est-à-dire la Nature, en tant qu'elle est le principe de toutes choses, a écrit dans le cœur des hommes. Toutes les autres lois ne sont que des fictions humaines, et de pures illusions mises au jour, non par les Démons ou mauvais Esprits, qui n'existent jamais qu'en idée, mais par la politique des Princes et des Prêtres. Les premiers ont voulu par là donner plus de poids à leur autorité, et ceux-ci ont voulu s'enrichir par le débit d'une infinité de chimères qu'ils vendent cher aux ignorants.

Toutes les autres lois qui ont succédé à celle de Moïse, j'entends les lois des Chrétiens, ne sont appuyées que sur cette Bible dont l'original ne se trouve point, qui contient des choses surnaturelles et impossibles, qui parle de récompenses et de peines pour les actions bonnes ou mauvaises, mais qui ne sont que pour l'autre vie, de peur que la fourberie ne soit découverte, nul n'en étant jamais revenu. Ainsi, le peuple, toujours flottant entre l'espérance et la crainte, est retenu dans son devoir par l'opinion qu'il a que Dieu n'a fait les hommes que pour les rendre éternellement heureux ou malheureux. C'est là ce qui a donné lieu à une infinité de Religions.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Chapitre III

Ce que signifie ce mot *RELIGION* :
comment et pourquoi il s'en est introduit
un si grand nombre dans le monde

[Retour à la table des matières](#)

§ I

Avant que le mot *Religion* se fût introduit dans le monde, on n'était obligé qu'à suivre la loi naturelle, c'est-à-dire à se conformer à la droite raison. Ce seul instinct était le lien auquel les hommes étaient attachés ; et ce lien, tout simple qu'il est, les unissait de telle sorte que les divisions étaient rares. Mais dès que la crainte eût fait soupçonner qu'il y a des Dieux et des Puissances invisibles, ils s'élevèrent des autels à ces êtres imaginaires, et, secouant le joug de la nature et de la raison, ils se lièrent par de vaines cérémonies et par un culte superstitieux aux vains fantômes de l'imagination. C'est de là que dérive le mot de *Religion* qui fait tant de bruit dans le monde. Les hommes ayant admis des Puissances invisibles qui avaient tout pouvoir sur eux, ils les adorèrent pour les fléchir, et, de plus, ils s'imaginèrent que la nature était un être subordonné à ces Puissances. Dès lors, ils se la figurèrent comme une masse morte, ou comme une esclave qui n'agissait

que suivant l'ordre de ces Puissances. Dès que cette fausse idée eût frappé leur esprit, ils n'eurent plus que du mépris pour la nature, et du respect pour ces êtres prétendus, qu'ils nommèrent leurs Dieux. De là est venue l'ignorance où tant de peuples sont plongés, ignorance d'où les vrais savants les pourraient retirer, quelque profond qu'en soit l'abîme, si leur zèle n'était traversé par ceux qui mènent ces aveugles, et qui ne vivent qu'à la faveur de leurs impostures.

Mais quoi qu'il y ait bien peu d'apparence de réussir dans cette entreprise, il ne faut pas abandonner le parti de la vérité, quand ce serait qu'en considération de ceux qui se garantissent des symptômes de ce mal ; il faut qu'une âme généreuse dise les choses comme elles sont. La vérité, de quelque nature qu'elle soit, ne peut jamais nuire, au lieu que l'erreur, quelque innocente et quelque utile même qu'elle paraisse, doit nécessairement avoir à la longue des effets très funestes.

§ II

La crainte qui a fait les Dieux a fait aussi la Religion et, depuis que les hommes se sont mis en tête qu'il y avait des anges invisibles qui étaient cause de leur bonne ou mauvaise fortune, ils ont renoncé au bon sens et à la raison, et ils ont pris leurs chimères pour autant de divinités qui avaient soin de leur conduite. Après donc s'être forgé des Dieux, ils voulurent savoir quelle était leur nature, et s'imaginant qu'ils devaient être de la même substance que l'âme, qu'ils croient ressembler aux fantômes qui paraissent dans le miroir ou pendant le sommeil ; ils crurent que leurs Dieux étaient des substances réelles ; mais si ténues et si subtiles que, pour les distinguer des Corps, ils les appelèrent, *Esprits*, bien que ces corps et ces esprits ne soient, en effet, qu'une même chose, et ne diffèrent que du plus ou moins, puisqu'être *Esprit* ou *incorporel*, est une chose incompréhensible. La raison est que tout esprit a une figure qui lui est ¹¹ propre, et qu'il est renfermé dans quelque lieu, c'est-à-dire qu'il a des bornes, et que, par conséquent, c'est un corps, quelque subtil qu'on le suppose ¹².

¹¹ Voyez le passage de Tertullien, *cité plus haut*.

¹² Voyez Hobbes, *Léviathan*, de l'homme, Cap. 12, pag. 55, 56, 57.

§ III

Les Ignorants (c'est-à-dire la plupart des hommes) ayant fixé de cette sorte la nature de la substance de leurs Dieux, tâchèrent aussi de pénétrer par quels moyens ces anges invisibles produisaient leurs effets ; mais n'en pouvant venir à bout, à cause de leur ignorance, ils en crurent leurs conjectures ; jugeant aveuglément de l'avenir par le passé ; comme si l'on pouvait raisonnablement conclure de ce qu'une chose est arrivée autrefois de telle et telle manière, qu'elle arrivera ou qu'elle doit arriver constamment, de la même manière ; surtout lorsque les circonstances et toutes les causes qui influent nécessairement sur les événements et actions humaines, et qui en déterminent la nature et l'actualité, sont diverses. Ils envisagèrent donc le passé et augurèrent bien ou mal pour l'avenir, suivant que la même entreprise avait autrefois bien ou mal réussi. C'est ainsi que Phormion ayant défait les Lacédémoniens dans la bataille de Naupacte, les athéniens, après sa mort, élirent un autre Général du même nom. Annibal ayant succombé sous les armes de Scipion l'Africain, à cause de ce bi-on succès, les Romains envoyèrent dans la même Province un autre Scipion contre César, ce qui ne réussit ni aux athéniens ni aux Romains. Ainsi, plusieurs nations, après deux ou trois expériences, ont attaché aux lieux, aux objets et aux noms leurs bonnes ou mauvaises fortunes ; d'autres se sont servis de certains mots qu'ils appellent des enchantements et les ont cru si efficaces qu'ils s'imaginent par leur moyen faire parler les arbres, faire un homme ou un Dieu d'un morceau de pain, et métamorphoser tout ce qui paraissait devant eux.

§ IV

L'empire des Puissances invisibles étant établi de la sorte, les hommes ne les révélèrent d'abord que comme leurs Souverains ; c'est-à-dire par des marques de soumission et de respect, tels que sont les présents, les prières, etc. Je dis *d'abord*, car la nature n'apprend point à user de Sacrifices sanglants en cette rencontre : ils n'ont été institués que pour la subsistance des Sacrificateurs et des Ministres destinés au service de ces Dieux imaginaires.

§ V

Ce germe de Religion (je veux dire de l'espérance et la crainte), fécondé par les passions et opinions diverses des hommes, a produit ce grand nombre de croyances bizarres qui sont les causes de tant de maux et de tant de révolutions qui arrivent dans les Etats.

Les honneurs et les grands revenus qu'on a attachés au Sacerdoce, ou aux Ministères des Dieux, ont flatté l'ambition et l'avarice de ces hommes rusés qui ont su profiter de la stupidité des peuples ; ceux-ci ont si bien donné dans leurs pièges qu'ils se sont fait insensiblement une habitude d'encenser le mensonge et de haïr la vérité

§ VI

Le mensonge étant établi, et les ambitieux épris de la douceur d'être élevés au-dessus de leurs semblables, ceux-ci tâchèrent de se mettre en réputation en feignant d'être les amis des Dieux invisibles que le vulgaire redoutait. Pour y mieux réussir, chacun les peignit à sa mode et prit la licence de les multiplier au point qu'on en trouvait à chaque pas.

§ VII

La matière informe du monde fut appelée le Dieu *Chaos*. On fit de même un Dieu du *Ciel*, de la *Terre*, de la *Mer*, du *Feu*, des *Vents* et des *Planètes*. On fit le même honneur aux hommes et aux femmes ; les oiseaux, les reptiles, le crocodile, le veau, le chien, l'agneau, le serpent et le pourceau, en un mot toutes sortes d'animaux et de plantes furent adorés. Chaque fleuve, chaque fontaine porta le nom d'un Dieu, chaque maison eut le sien, chaque homme eut son génie. Enfin, tout était plein, tant dessus que dessous la terre, de Dieux, d'Esprits, d'Ombres et de Démons. Ce n'était pas encore assez de feindre des Divinités dans tous les lieux imaginables ; on eût cru offenser le *temps*, le *jour*, la *nuit*, la *concorde*, l'*amour*, la *paix*, la *victoire*, la *contention*, la *rouille*, l'*honneur*, la *vertu*, la *fièvre* et la *santé* ; on eût, dis-je, cru faire outrage à de telles Divinités qu'on pensait toujours prêtes à fondre sur la tête des hommes, si on ne leur eût élevé des tem-

ples et des autels. Ensuite, on s'avisa d'adorer son *génie*, que quelques-uns invoquèrent sous le nom de *Muses* ; d'autres sous le nom de *Fortune*, adorèrent leur propre ignorance. Ceux-ci sanctifièrent leur débauches sous le nom de *Cupidon*, leur colère sous celui de *Furies*, leurs parties sexuelles sous le nom de *Priape* ; en un mot, il n'y eut rien à quoi ils ne donnassent le nom d'un Dieu ou d'un Démon ¹³.

§ VIII

Les fondateurs des Religions, sentant bien que la base de leurs impostures était l'ignorance des peuples, s'avisèrent de les y entretenir par l'adoration des images dans lesquelles ils feignirent que les Dieux habitaient ; cela fit tomber sur leurs Prêtres une pluie d'or et des Bénéfices que l'on regarda comme des choses saintes, parce qu'elles furent destinées à l'usage des ministres sacrés et personne n'eut la témérité ni l'audace d'y prétendre, ni même d'y toucher. Pour mieux tromper le Peuple, les Prêtres se proposèrent des Prophètes, des Devins, des Inspirés capables de pénétrer dans l'avenir, ils se vantèrent d'avoir commerce avec les Dieux ; et comme il est naturel de vouloir savoir sa destinée, ces imposteurs n'eurent garde d'omettre une circonstance si avantageuse à leur dessein. Les uns s'établirent à Délos, les autres à Delphes et ailleurs, où, par des oracles ambigus, ils répondirent aux demandes qu'on leur faisait : les femmes même s'en mêlaient ; les Romains avaient recours, dans les grandes calamités, aux Livres des Sybilles. Les fous passaient pour des inspirés. Ceux qui feignaient d'avoir un commerce familier avec les morts étaient nommés Nécromanciens ; d'autres prétendaient connaître l'avenir par le vol des oiseaux ou par les entrailles des bêtes. Enfin, les yeux, les mains, le visage, un objet extraordinaire, tout leur semble d'un bon ou mauvais augure, tant il est vrai que l'ignorance reçoit telle impression qu'on veut, quand on a trouvé le secret de s'en prévaloir.

¹³ Hobbes ubi suprâ *de homine*. Cap. 12, p. 58

§ IX

Les ambitieux, qui ont toujours été de grands maîtres dans l'art de tromper, ont suivi cette route lorsqu'ils donnèrent des lois ; et, pour obliger le Peuple de se soumettre volontairement, ils lui ont persuadé qu'ils les avaient reçues d'un Dieu ou d'une Déesse.

Quoi qu'il en soit de cette multitude de Divinités, ceux chez qui elles ont été adorées et qu'on nomme Païens, n'avaient point de système général de Religion. Chaque République, chaque Etat, chaque ville et chaque particulier avait ses rites propres et pensait de la Divinité à sa fantaisie. Mais il s'est élevé par la suite des législateurs plus fourbes que les premiers, qui ont employé des moyens plus étudiés et plus sûrs en donnant des lois, des cultes, des cérémonies propres à nourrir le fanatisme qu'ils voulaient établir.

Parmi un grand nombre, l'Asie en a vu naître trois qui se sont distingués tant par les lois et les cultes qu'ils ont institués, que par l'idée qu'ils ont donnée de la Divinité et par la manière dont ils s'y sont pris pour faire recevoir cette idée et rendre leur lois sacrées. Moïse fut le plus ancien. Jésus-Christ, venu depuis, travailla sous son plan et en conservant le fond de ses lois, il abolit le reste. Mahomet, qui a paru le dernier sur la scène, a pris dans l'une et dans l'autre Religion de quoi composer la sienne et s'est ensuite déclaré l'ennemi de toutes les deux. Voyons les caractères de ces trois législateurs, examinons leur conduite, afin qu'on juge après cela lesquels sont les mieux fondés, ou ceux qui les révèrent comme des hommes divins, ou ceux qui les traitent de fourbes ou d'imposteurs.

§ X

De Moïse

Le célèbre Moïse, petit-fils d'un grand Magicien ¹⁴ au rapport de Justin Martyr, eut tous les avantages propres à le rendre ce qu'il devint par la suite. Chacun sait que les Hébreux, dont il se fit le chef, étaient une nation de Pasteurs, que le roi Pharaon Osiris I reçut en son pays en considération des services qu'il avait reçus de l'un d'eux dans le temps d'une grande famine : Il leur donna quelques terres à l'orient de l'Egypte, dans une contrée fertile en pâturages et, par conséquent, propre à nourrir leurs troupeaux. Pendant près de deux cents ans, ils se multiplièrent considérablement, soit parce qu'y étant considérés comme étrangers, on ne les obligeât point de servir dans les armées, soit à cause des privilèges qu'Osiris leur avait accordés, plusieurs naturels du pays se joignirent à eux, soit enfin que quelques bandes d'Arabes fussent venues se joindre à eux en qualité de leurs frères, car ils étaient d'une même race. Quoiqu'il en soit, ils multiplièrent si étonnamment que, ne pouvant plus tenir dans la contrée de Gossen, ils se répandirent dans toute l'Egypte et donnèrent à Pharaon une juste raison de craindre qu'ils ne fussent capables de quelques entreprises dangereuses au cas que l'Egypte fut attaquée (comme cela arrivait alors assez souvent) par les Ethiopiens, ses ennemis assidus. Ainsi, une raison d'Etat obligea ce Prince à leur ôter leurs privilèges et à chercher les moyens de les affaiblir et de les asservir.

Pharaon Orus, surnommé Burisis à cause de sa cruauté, lequel succéda à Memnon, suivit son plan à l'égard des Hébreux et, voulant éterniser sa mémoire par l'érection des Pyramides et en bâtissant la ville de Thèbes, il condamna les hébreux à travailler les briques, à la formation desquelles les terres de leur pays étaient très propres. C'est pendant cette servitude que naquit le célèbre Moïse ; la même année que le Roi ordonna qu'on jetât dans le Nil tous les enfants mâles des Hébreux, voyant qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen de faire périr cette peupla-

¹⁴ Il ne faut pas entendre ce mot selon l'opinion vulgaire, car, qui dit *magicien* chez des gens raisonnables entend homme adroit, un habile charlatan, un subtil joueur de gibecière, dont tout l'art consiste dans la subtilité et l'adresse et non en aucun pacte avec le diable, comme le croit le vulgaire.

de d'étrangers. Ainsi Moïse fut exposé à périr par les eaux dans un panier enduit de bitume, que sa mère plaça dans les joncs sur les bords du fleuve. Le hasard voulut que Thermutis, fille du Pharaon Orus, vint se promener de ce côté-là et qu'ayant ouï les cris de cet enfant, la compassion si naturelle à son sexe lui inspira le désir de le sauver. Orus étant mort, Thermutis lui succéda et Moïse lui ayant été présenté, elle lui fit donner une éducation telle qu'on pouvait la donner à un fils de la reine d'une nation alors la plus savante et la plus polie de l'univers. En un mot, en disant *qu'il fut élevé dans toutes les sciences des Egyptiens*, c'est tout dire, et c'est nous présenter Moïse comme le plus grand politique, le plus savant naturaliste et le plus fameux magicien de son temps. Outre qu'il est fort apparent qu'il fut admis dans l'ordre des Prêtres, qui étaient, en Egypte, ce que les Druides étaient dans les Gaules. Ceux qui ne savent pas quel était alors le gouvernement de l'Egypte ne seront peut-être pas fâché d'apprendre que ses fameuses Dynasties ayant pris fin et tout le pays dépendant d'un seul souverain, elle était divisée alors en plusieurs contrées qui n'avaient pas une trop grande étendue. On nommait Monarques les Gouverneurs de ces contrées et ces gouverneurs étaient ordinairement du puissant ordre des Prêtres, qui possédaient près d'un tiers de l'Egypte. Le roi nommait à ces Monarchies, et, si l'on en croit les auteurs qui ont écrit de Moïse, en comparant ce qu'ils en ont dit avec ce que Moïse en a lui-même écrit, on conclura qu'il devait son élévation à Thermutis, à qui il devait aussi la vie. Voilà quel fut Moïse en Egypte, où il eut tout le temps et mes moyens d'étudier les mœurs des Egyptiens et de ceux de sa nation, leurs passions dominantes, leurs inclinations ; connaissances dont il se servit dans la suite pour exciter la révolution dont il fut le moteur.

Thermutis étant morte, son successeur renouvela la persécution contre les Hébreux et Moïse, déchu de la faveur où il avait été, eut peur de ne pouvoir justifier quelques homicides qu'il avait commis ; ainsi il prit le parti de fuir. Il se retira dans l'Arabie Pétrée, qui confine à l'Egypte ; le hasard l'ayant conduit chez un chef de quelque tribu du pays, les services qu'il rendit et les talents que son maître crut remarquer ici que Moïse était si mauvais Juif et qu'il connaissait alors si peu le redoutable Dieu qu'il imagina dans la suite, qu'il épousa une idolâtre et qu'il ne passa pas seulement à circonscrire ses enfants.

C'est dans les déserts de cette Arabie qu'en gardant les troupeaux de son beau-père et de son beau-frère, il conçut le dessein de se venger de l'injustice que

le Roi d’Egypte lui avait faite, en portant le trouble et la sédition dans le cœur de ses Etats. Il se flattait de pouvoir aisément réussir, tant à cause de ses talents, que par les dispositions où il savait trouver ceux de sa nation, déjà irrités contre le gouvernement par les mauvais traitements qu’on leur faisait éprouver.

Il paraît, par l’histoire qu’il a laissée de cette révolution, ou du moins que nous a laissée l’auteur des Livres qu’on attribue à Moïse, que Jéthro, son beau-père, était du complot, aussi bien que son frère Aaron et sa sœur Marie, qui était restée en Egypte et avec qui il avait sans doute entretenu une correspondance.

Quoi qu’il en soit, on voit par l’exécution qu’il avait formé un vaste plan en bon politique, et qu’il sut mettre en œuvre contre l’Egypte toute la science qu’il y avait apprise, je veux dire sa prétendue Magie : en quoi il était plus subtil et plus habile que tous ceux qui faisaient métier des mêmes tours d’adresse à la Cour de Pharaon.

C’est par ces prétendus prodiges qu’il fit soulever, et auxquels se joignirent les mutins et mécontents Egyptiens, Ethiopiens et Arabes. Enfin, vantant la puissance de sa Divinité, les fréquents entretiens qu’il avait avec elle, en la faisant intervenir dans toutes les mesures qu’il prenait avec les chefs de la révolte, il les persuada si bien qu’ils le suivirent au nombre de six mille hommes combattants, sans les femmes et les enfants, à travers les déserts de l’Arabie, dont il connaissait tous les détours. Après six jours de marche, dans une pénible retraite, il prescrivit à ceux qui le suivaient de consacrer le septième jour à son Dieu par un repos public, afin de leur faire croire que Dieu le favorisait, qu’il approuvait sa domination, et afin que personne n’eût l’audace de le contredire.

Il n’y eu jamais de peuple plus ignorant que les Hébreux, ni, par conséquent, plus crédule. Pour être convaincu de cette ignorance profonde, il ne faut que se souvenir dans quel état ce peuple était en Egypte, lorsque Moïse le fit révolter ; il était haï des Egyptiens à cause de sa profession de pâtre, persécuté par le souverain, et employé aux travaux les plus vils. Au milieu d’une telle populace, il ne fut pas bien difficile à Moïse de faire valoir ses talents. Il leur fit accroire que son Dieu (qu’il nomma quelque fois simplement un *Ange*), le Dieu de leurs Pères lui était apparu : que c’était par son ordre qu’il prenait soin de les conduire ; qu’il l’avait choisi pour les gouverner, et qu’ils seraient le Peuple favori de ce Dieu, pourvu qu’ils crussent ce qu’il leur dirait de sa part. L’usage adroit de ses presti-

ges et de la connaissance qu'il avait de la nature, fortifia ces exhortations et il confirmait ce qu'il leur avait dit par ce qu'on appelle des prodiges, qui sont capables de faire toujours beaucoup d'impression sur la populace imbécile.

On peut remarquer surtout qu'il crut avoir trouvé un moyen sûr de tenir les Hébreux soumis à ses ordres en leur persuadant que Dieu était lui-même conducteur de nuit sous la figure d'une colonne de feu, et de jour sous la forme d'une nuée. Mais aussi on peut prouver que ce fut là la fourberie la plus grossière de cet imposteur. Il avait appris, pendant le séjour qu'il avait fait en Arabie, que, comme le pays était vaste et inhabité, c'était la coutume de ceux qui voyageaient par troupes de prendre des guides qui les conduisaient, la nuit, par le moyen d'un brasier dont ils suivaient la flamme, et, de jour, par la fumée du même brasier, que tous les membres de la caravane pouvaient découvrir, et, par conséquent, ne se point égarer. Cette coutume était encore en usage chez les Mèdes et les Assyriens ; Moïse s'en servit et la fit passer pour un miracle et pour une marque de la protection de son Dieu. Qu'on ne m'en croie pas quand je dis que c'est un fourbe ; qu'on en croie Moïse lui-même, qui, au 10^e Chapitre des Nombres (V. 19), jusqu'au 33^e, prie son beau-frère Hobad de venir avec les Ismaélites, afin qu'il leur montrât le chemin, parce qu'il connaissait le pays. Ceci est démonstratif, car si c'était Dieu qui marchait devant Israël nuit et jour en nuée et en colonne de feu, pouvaient-ils avoir un meilleur guide ? Cependant, voilà Moïse qui exhorte son beau-frère par les motifs les plus pressants à lui servir de guide ; donc la nuée et la colonne de feu n'étaient Dieu que pour le peuple, et non pour Moïse.

Les pauvres malheureux, ravis de se voir adoptés par le Maître des Dieux au sortir d'une cruelle servitude, applaudirent à Moïse et jurèrent de lui obéir aveuglément. Son autorité étant confirmée, il voulut la rendre perpétuelle et, sous le prétexte spécieux d'établir le culte de ce Dieu, dont il se disait le Lieutenant, il fit d'abord son frère et ses enfants chefs du Palais Royal ; c'est-à-dire, du lieu où il trouvait à propos de faire rendre les oracles : ce lieu était hors de la vue et de la présence du peuple. Ensuite, il fit ce qui s'est toujours pratiqué dans les nouveaux établissements, savoir des prodiges, des miracles dont les simples étaient éblouis, quelques-uns étourdis, qui faisaient pitié à ceux qui étaient pénétrants et qui lisaient au travers de ces impostures.

Quelque rusé que fût Moïse, il eût eu bien de la peine à se faire obéir s'il n'avait eu la force en main. La fourberie sans les armes réussit rarement.

Malgré le grand nombre de dupes qui se soumettaient aveuglément aux volontés de cet habile législateur, il se trouva des personnes assez hardies pour lui reprocher sa mauvaise foi, en lui disant que, sous de fausses apparences de justice et d'égalité, il s'était emparé de tout ; que l'autorité souveraine étant attachée à sa famille, nul n'avait plus droit d'y prétendre, et qu'il était enfin moins le Père que le tyran du Peuple. Mais dans ces occasions, Moïse, en profond politique, perdait ces Esprits forts et n'épargnait aucun de ceux qui blâmaient son gouvernement.

C'est donc avec de pareilles précautions et en colorant toujours de la vengeance divine ses supplices qu'il régna en Despote absolu ; et, pour en finir de la manière qu'il avait commencé, c'est-à-dire en fourbe et imposteur, il se précipita dans un abîme qu'il avait fait creuser au milieu d'une solitude où il se retirait de temps en temps, sous prétexte d'aller conférer secrètement avec Dieu, afin de se concilier, par là, le respect et la soumission de ses sujets. Au reste, il se jeta dans ce précipice préparé de longue main, afin que son corps ne se trouvât point et qu'on crût que Dieu l'avait enlevé pour le rendre semblable à lui ; il n'ignorait pas que la mémoire des Patriarches qui l'avaient précédé était en grande vénération, quoiqu'on eût trouvé leurs sépultures, mais cela ne suffisait pas pour contenter son ambition : il fallait qu'on le révérait comme un Dieu, sur qui la mort n'a point de prise. C'est à quoi tendait, sans doute, ce qu'il duit au commencement de son règne : qu'il était établi de Dieu pour être le Dieu de Pharaon. Elie, à son exemple, Romulus Zamolxis et tous ceux qui ont eu la sotte vanité d'éterniser leurs noms, ont caché le temps de leur mort pour qu'on les crût immortels.

§ II

Mais, pour revenir aux législateurs, il n'y en a point eu qui n'aient fait émaner leurs ¹⁵ lois de quelques Divinités, et qui n'aient tâché de persuader qu'ils étaient eux-mêmes quelque chose de plus que de simples mortels. Numa Pompilius ayant goûté les douceurs de la solitude, eut peine à la quitter, quoique ce fut pour remplir le trône de Romulus, mais s'y voyant forcé par les acclamations publiques, il profita de la dévotion des Romains et leur insinua qu'il conversait avec les Dieux, qu'ainsi, s'ils le voulaient absolument pour leur Roi, ils devaient se résoudre à lui

¹⁵ Voyez Hobbes, *Leviathan : de homine*, Cap. 12, p. 59 et 60

obéir aveuglément et observer religieusement les lois et les instructions divines qui lui avaient été dictées par la Nymphé Egérie.

Alexandre-le-Grand n'eut pas moins de vanité : non content de se voir le maître du monde, il voulut qu'on le crût fils de Jupiter. Persée prétendait aussi tenir sa naissance du même Dieu et de la Vierge Danaé. Platon regardait apollon comme son père, qui l'avait eu d'une vierge. Il y eut encore d'autres personnages qui eurent la même folie ; sans doute que tous ces grands hommes croyaient ces rêveries fondées sur l'opinion des Egyptiens qui soutenaient que l'esprit de Dieu pouvait avoir commerce avec une femme et la rendre féconde.

§ XII

De Jésus-Christ

Jésus-Christ, qui n'ignorait ni les maximes ni la science des Egyptiens, donna cours à cette opinion ; il la crut propre à son dessein. Considérant combien Moïse s'était rendu célèbre, quoiqu'il n'eût commandé qu'un peuple d'ignorants, il entreprit de bâtir sur ce fondement et se fit suivre par quelques imbéciles auxquels il persuada que le Saint-Esprit était son père, et sa mère une Vierge. Ces bonnes gens, accoutumés à se payer de songes et de rêveries, adoptèrent ces notions et crurent tout ce qu'il voulut, d'autant plus qu'une pareille naissance n'était pas véritablement quelque chose de trop merveilleux pour eux ¹⁶.

Etre donc né d'une Vierge par l'opération du Saint-Esprit, n'est pas plus extraordinaire ni plus miraculeux que ce que content les tartares de leur Gengiskan, dont une Vierge fut aussi la mère ; les Chinois disent que le Dieu Foé devait le jour à une Vierge rendu féconde par les rayons du Soleil.

¹⁶ Qu'un beau pigeon à tire d'aile
Vienne obombrer une Pucelle,
Rien n'est surprenant en cela ;
L'on en vit autant en Lydie :
Et le beau cygne de Lédà
Vaut bien le Pigeon de Marie.

Ce prodige arriva dans un temps où les Juifs, lassés de leur Dieu, comme ils l'avaient été de leurs Juges ¹⁷ en voulaient avoir un visible comme les autres nations. Comme le nombre des sots est infini, Jésus-Christ trouva des sujets partout, mais comme son extrême pauvreté était un obstacle invincible à son élévation ¹⁸, les Pharisiens, tantôt ses admirateurs, tantôt jaloux de son audace, le déprimaient ou l'élevaient selon l'humeur inconstante de la populace. Le bruit courut de sa Divinité, mais, dénué de forces comme il était, il était impossible que son dessein réussît. Quelques malades qu'il guérit, quelques prétendus morts qu'il ressuscita, lui donnèrent de la vogue ; mais n'ayant ni argent, ni armée, il ne pouvait manquer de périr. S'il eût eu ces deux moyens, il n'eût pas moins réussi que Moïse et Mahomet, ou que tous ceux qui ont eu l'ambition de s'élever au-dessus des autres. S'il a été plus malheureux, il n'a pas été moins adroit et quelques endroits de son histoire prouvent que le plus grand défaut de sa politique a été de n'avoir pas assez pourvu à sa sûreté. Du reste, je ne trouve pas qu'il ait plus mal pris ses mesures que les deux autres ; sa loi est au moins devenue la règle de la croyance des Peuples qui se flattent d'être les plus sages du monde.

§ XIII

De la politique de Jésus-Christ

Est-il rien, par exemple, de plus subtil que la réponse de Jésus au sujet de la femme surprise en adultère ? Les juifs lui ayant demandé s'ils lapideraient cette femme, au lieu de répondre positivement à la question, ce qui l'aurait fait tomber dans le piège que ses ennemis lui tendaient, la négative étant directement contre la loi et l'affirmative le convaincant de rigueur et de cruauté, ce qui lui eut aliéné les esprits : au lieu, dis-je de répartir comme eût fait un homme ordinaire, *que celui*, dit-il, *d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*. Réponse adroite et qui montre bien la présence de son esprit. Une autre fois, interrogé s'il était permis de payer le tribut de César et voyant l'image du Prince sur la pièce qu'on

¹⁷ 4^e Livre de Samuel, chap. 8. Les israélites, mécontents des enfants de Samuel, demandent un Roi.

¹⁸ Jésus-Christ était de la secte des Pharisiens, c'est-à-dire des misérables et ceux-là étaient opposés aux Sadducéens, qui formaient la secte des Riches. Voyez le Talmud.

lui montrait, il éluda la difficulté en répondant *qu'on eût à rendre à César ce qui appartenait à César*. La difficulté consistait en ce qu'il se rendait criminel de lèse-majesté, s'il niait que cela fût permis, et qu'en disant qu'il le fallait payer, il renversait la loi de Moïse, ce qu'il protesta ne vouloir jamais faire, lorsqu'il se crut sans doute trop faible pour le faire impunément, car, quand il se fut rendu plus célèbre, il la renversa presque totalement. Il fit comme ces Princes qui promettent toujours de confirmer les privilèges de leurs sujets, pendant que la puissance n'est pas encore établie, mais qui, dans la suite, ne s'embarrassent point de tenir leurs promesses.

Quand les Pharisiens lui demandèrent de quelle autorité il se mêlait de prêcher et d'enseigner le peuple, Jésus-Christ, pénétrant leur dessein, qui ne tendait qu'à le convaincre de mensonge, soit qu'il répondit que c'était par une autorité humaine, parce qu'il n'était point du Corps Sacerdotal, qui seul était chargé de l'instruction du peuple ; soit qu'il se vantât de prêcher par l'ordre exprès de Dieu, sa doctrine étant opposée à la Loi de Moïse ; ils e tira d'affaire en les embarrassant eux-mêmes et en leur demandant au nom de qui Jean avait été baptisé ?

Les Pharisiens, qui s'opposaient par politique au baptême de Jean, se fussent condamnés eux-mêmes en avouant que c'était au nom de Dieu. S'ils ne l'avouaient pas, ils s'exposaient à la rage de la populace, qui croyait le contraire. Pour sortir de ce mauvais pas, ils répondirent qu'ils n'en savaient rien, à quoi Jésus-Christ répondit qu'il n'était pas obligé de leur dire pourquoi et au nom de qui il prêchait.

§ XIV

Telles étaient les défaites du destructeur de l'ancienne Loi et du père de la nouvelle religion, qui fut bâtie sur les ruines de l'ancienne, où un esprit désintéressé ne voit rien de plus divin que dans les religions qui l'ont précédé. Son fondateur, qui n'était pas tout à fait ignorant, voyant l'extrême corruption de la république des Juifs, la jugea proche de sa fin et crut qu'une autre devait renaître de ses cendres.

La crainte d'être prévenu par des hommes plus adroits que lui, le fit hâter de s'établir par des moyens opposés à ceux de Moïse. Celui-ci commença par se rendre terrible et formidable aux autres nations ; Jésus-Christ, au contraire, les attira

à lui par l'espérance des avantages d'une autre vie que l'on obtiendrait, disait-il, en croyant en lui ; tandis que Moïse ne promettait que des biens temporels aux observateurs de sa Loi, Jésus-Christ en fit espérer qui ne finiraient jamais. Les lois de l'un ne regardaient que l'extérieur, celles de l'autre vont jusqu'à l'intérieur, influent sur les pensées et prennent en tout le contre-pied de la loi de Moïse. D'ù il s'ensuit que Jésus-Christ crut, avec Aristote, qu'il en est de la Religion et des Etats comme de tous les individus qui s'engendrent et qui se corrompent. Et comme il ne se fait rien que de ce qui s'est corrompu, nulle Loi ne cède à l'autre qui ne lui soit toute opposée. Or, comme on a de peine à se résoudre de passer d'une loi à une autre et comme la plupart des esprits sont difficiles à ébranler en matière de religion, Jésus-Christ, à l'imitation des autres novateurs, eut recours aux miracles qui ont toujours été l'écueil des ignorants et l'asile des ambitieux adroits.

§ XV

Par ce moyen, le Christianisme étant fondé, Jésus-Christ songea habilement à profiter des erreurs de la politique de Moïse et à rendre la Nouvelle Loi éternelle ; entreprise qui lui réussit au-delà, peut-être, de ses espérances. Les prophètes Hébreux pensaient faire honneur à Moïse en prédisant un successeur qui lui ressemblerait ; c'est-à-dire un Messie grand en vertus, puissant en biens et terrible à ses ennemis. Cependant, leurs Prophéties ont produit un effet tout contraire, quantité d'ambitieux ayant pris de là occasion de se faire passer pour le Messie annoncé, ce qui causa des révoltes qui ont duré jusqu'à l'entière destruction de l'ancienne République des Hébreux. Jésus-Christ, plus habile que les prophètes Mosaïques, pour discrédit et d'avance ceux qui s'élèveraient contre lui, a prédit qu'un tel homme serait le grand ennemi de Dieu, le favori des Démons, l'assemblage de tous les vices et la désolation du monde.

Après de si beaux éloges, il paraît que personne ne doit être tenté de se dire l'*Antéchrist*, et je ne crois pas qu'on puisse trouver de meilleur secret pour éterniser une loi, quoiqu'il n'y ait rien de plus fabuleux de tout ce qu'on a débité de cet Antéchrist prétendu. Saint Paul disait, de son vivant, qu'il était déjà né, par conséquent, qu'on était à la veille de l'avènement de Jésus-Christ ; cependant, il y a plus de 1 660 ans d'écoulés depuis la prédiction de la naissance de ce formida-

ble personnage, sans que personne en ait ouï parler. J'avoue que quelques-uns ont appliqué ces paroles à Ebron et à Cérinthus, deux grands ennemis de Jésus-Christ, dont ils combattirent la prétendue Divinité ; mais on peut dire aussi que si cette interprétation est conforme au sens de l'Apôtre, ce qui n'est nullement croyable, ces paroles désignent dans tous les siècles une infinité d'Antéchrists, n'y ayant point de vrais savants qui croient blesser la vérité en disant que l'histoire de Jésus-Christ est une ¹⁹ fable méprisable et que sa loi n'est qu'un tissu de rêveries que l'ignorance a mis en vogue, que l'intérêt entretient, et que la tyrannie protège.

§ XVI

On prétend néanmoins qu'une religion établie sur des fondements si faibles, est divine et surnaturelle, comme si on ne savait pas qu'il n'y a point de gens plus propres à donner cours aux plus absurdes opinions que les femmes et les sots ; Il n'est donc pas merveilleux que Jésus-Christ n'eût pas de savant à sa suite, il savait bien que sa Loi ne pouvait s'accorder avec le bon sens ; voilà, sans doute, pourquoi il déclamaient si souvent contre les sages, qu'il exclut de son Royaume, où il n'admet que les pauvres d'esprit, les simples et les imbéciles : les esprits raisonnables doivent se consoler de n'avoir rien à démêler avec les insensés.

§ XVII

Quant à la morale de Jésus-Christ, on n'y voit rien de divin qui la doive faire préférer aux écrits des anciens, ou plutôt tout ce qu'on y voit en est tiré ou imité. Saint Augustin ²⁰ avoue qu'il a trouvé dans quelques-uns de leurs récits tout le commencement de l'Évangile selon saint Jean : ajoutez à cela que l'on remarque que cet Apôtre était tellement accoutumé à piller les autres qu'il n'a point fait difficulté de dérober aux Prophètes leurs énigmes et leurs visions, pour en composer son Apocalypse. D'où vient, par exemple, la conformité qui se trouve entre la

¹⁹ C'est le jugement qu'en portait le pape Léon X [1513-1522], comme il paraît par ce mot si connu et si hardi dans un siècle où l'esprit philosophique avait fait encore si peu de progrès : « On sait de temps immémorial (disait-il au Cardinal Bembo) combien cette fable de Jésus-Christ, nous a été profitable ». *Quantum nobis nostrique que ea de Christo fabula profuerit, satis est omnibus seculis notum.*

²⁰ *Confessions*, Liv. 7, Chap. 9, vers 20.

doctrine du Vieux ou du Nouveau Testament, et les écrits de Platon, sinon de ce que les rabbins, et ceux qui ont composé les écritures, ont pillé ce grand homme ? La naissance du monde a plus de vraisemblable dans son *Timée*, que dans le livre de la Genèse ; cependant on ne peut pas dire que cela vienne de ce que Platon aura lu dans son voyage d’Egypte des livres Judaïques, puisqu’au rapport de saint Augustin ²¹, le Roi Ptolémée ne les avait pas encore fait traduire quand ce Philosophe y voyagea.

La description du pays que Socrate fait à Simias dans le *Phedon*, a infiniment plus de grâce que le Paradis terrestre ; et la fable des Androgynes ²² est sans comparaison mieux trouvée que tout ce que nous apprenons de la Genèse au sujet de l’extraction de l’une des côtes d’Adam pour en former la femme, etc. Y a-t-il encore rien qui ait plus de rapport aux deux embrasements de Sodome et de Gomorrhe que celui que causa Phaëton ? Y a-t-il rien de plus conforme que la chute de Lucifer et celle de Vulcain, ou celles des Géants abîmés par la foudre de Jupiter ? Quelles choses se ressemblent mieux que Samson et hercule, Elie et Phaëton, Joseph et Hypolite, Nabuchodonosor et Lycaon, Tantale et le mauvais riche, la Manne des Israélites et l’Ambrosie des Dieux ? Saint Augustin ²³ saint Cyrille et Théophilacte comparent Jonas à Hercule, surnommé *Trinoctius*, parce qu’il fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la Baleine.

Le fleuve de Daniel, représenté au Chapitre VII de ses Prophéties, est une imitation visible du Pyriphlégéon, dont il est parlé au dialogue de l’immortalité de l’âme. On a tiré le péché originel de la boîte de Pandore, le Sacrifice d’Isaac et de Jephthé de celui d’Iphigénie, en la place de laquelle une biche fut substituée. Ce qu’on rapporte de Loth et de sa femme est tout à fait conforme à ce que la fable nous apprend de Baucis et de Philémon ; l’histoire de Bellérophon est le fondement de cette de saint Michel et du démon qu’il vainquit ; enfin il est constant que les auteurs de l’Ecriture ont transcrit presque mot à mot les œuvres d’Hésiode et d’Homère.

²¹ *Confessions*, Liv. 7, Chap. 9, vers 20.

²² Voyez dans le *Banquet* de Platon, le discours d’Aristophane.

²³ Cité de Dieu, Liv. 1. Chap. 14.

§ XVIII

Quant à Jésus-Christ, Celse montrait, au rapport d'Origène²⁴ qu'il avait tiré de Platon ses plus belles sentences. Telle est celle qui porte qu'un chameau passerait plutôt par le trou d'une aiguille, qu'il n'est aisé à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu²⁵. C'est à la secte des Phariséens, dont il était, que ceux qui croient en lui doivent la croyance qu'ils ont de l'immortalité de l'âme, de la résurrection, de l'enfer, et la plus grande partie de sa morale, où je ne vois rien qui ne soit dans celle d'Epictète, d'Epicure et de quantité d'autres ; ce dernier était cité par saint Jérôme²⁶ comme un homme dont la vertu faisait honte aux meilleurs chrétiens et dont la vie était si tempérante, que ses meilleurs repas n'étaient qu'un peu de fromage, du pain et de l'eau. Avec une vie si frugale, ce philosophe, tout païen qu'il était, disait qu'il valait mieux être infortuné et raisonnable que d'être riche et opulent sans avoir de raison ; ajoutant qu'il est rare que la fortune et la sagesse se trouvent réunies sous un même sujet et qu'on ne saurait être heureux ni vivre satisfait qu'autant que notre félicité est accompagnée de prudence, de justice et d'honnêteté, qui sont les qualités d'où résulte la vraie et la solide volupté.

Pour Epictète, je ne crois pas que jamais aucun homme, sans excepter Jésus-Christ, ait été plus ferme, plus austère, plus égal et ait eu une morale pratique plus sublime que la sienne. Je ne dis rien qu'il ne me fut aisé de prouver si s'en était ici le lieu, mais de peur de passer les bornes que je me suis prescrites, je ne rapporterai, des belles actions de sa vie, qu'un seul exemple. Etant esclave d'un affranchi, nommé Epaphrodite, Capitaine des Gardes de Néron, il prit fantaisie à ce brutal de lui tordre la jambe. Epictète, s'apercevant qu'il y prenait plaisir, lui dit en souriant qu'il voyait bien qu'il ne finirait pas qu'il ne lui eût casé la jambe ; ce qui arriva comme il l'avait prédit. *Eh bien !* continua-t-il d'un visage égal et riant, *ne vous avais-je pas bien dit que vous me casseriez la jambe ?* Y eût-il jamais de constance pareille à celle-là ? Et peut-on dire que Jésus-Christ ait été jusque-là, lui qui pleurait et suait de peur à la moindre alarme qu'on lui donnait et qui témoigna,

²⁴ Liv. 6, contre Celse.

²⁵ Liv. 8, chap. 4.

²⁶ Liv. 2, contre Jovinien, chap. 8.

près de mourir, une pusillanimité tout à fait méprisable et que l'on ne vit point chez les martyrs.

Si l'injure des temps ne nous eut pas ravi le livre qu'Arrien avait fait de la vie et de la mort de notre philosophe, je suis persuadé que nous verrions bien d'autres exemples de sa patience. Je ne doute pas qu'on ne dise de cette action ce que les prêtres disent des vertus des Philosophes, que c'est une vertu dont la vanité est la base et qui n'est point en effet ce qu'elle paraît. Mais je sais bien que disent en chaire tout ce qui leur vient à la bouche et croient avoir bien gagné l'argent qu'on leur donne pour instruire le peuple, quand ils ont déclamé contre les seuls hommes qui sachent ce que c'est que la droite raison et la véritable vertu ; tant il est vrai que rien au monde n'approche si peu des mœurs des vrais sages que les actions de ces hommes superstitieux qui les décrivent ; ceux-ci semblent n'avoir étudié que pour parvenir à un poste qui leur donne du pain, ils sont vains et s'applaudissent quand ils l'ont obtenu, comme s'ils étaient parvenus à un état de perfection, bien qu'il ne soit pour ceux qui obtiennent qu'un état d'oisiveté, d'orgueil, de licence et de volupté, où la plupart ne suivent rien moins que les maximes de la Religion qu'ils professent. Mais laissons-là des gens qui n'ont aucune idée de la vertu réelle, pour examiner la Divinité de leur Maître.

§ XIX

Après avoir examiné la politique et la morale du Christ, où l'on ne trouve rien d'aussi utile et d'aussi sublime que dans les écrits des anciens Philosophes, voyons si la réputation qu'il s'est acquise après sa mort est une preuve de sa Divinité : le peuple est si accoutumé à la déraison, que je m'étonne qu'on prétende tirer aucune conséquence de sa conduite ; l'expérience nous prouve qu'il court toujours après des fantômes et qu'il ne fait et ne dit rien qui marque du bon sens. Cependant, c'est sur de pareilles chimères, qui ont été de tout temps en vogue, malgré les efforts des savants qui s'y sont toujours opposés, que l'on fonde sa croyance. Quelques soins qu'ils aient pris pour déraciner les folies régnantes, le Peuple ne les a quittées qu'après en avoir été rassasié.

Moïse eut beau se vanter d'être l'interprète de Dieu et prouver sa mission et ses droits par des signes extraordinaires, pour peu qu'il s'absentât (ce qu'il faisait de temps à autre pour conférer, disait-il, avec Dieu et ce qui firent pareillement

Numa Pompilius et plusieurs autres législateurs) pour peu, dis-je, qu'il s'absentât, il ne trouvait à son retour que les traces du culte des Dieux que les Hébreux avaient vus en Egypte. Il eut beau les tenir 40 ans dans un désert pour leur faire perdre l'idée des Dieux qu'ils avaient quittés ; ils ne les avaient de visibles qui marchassent devant eux, ils les adoraient opiniâtement, quelque cruauté qu'on leur fit éprouver.

La seule haine qu'on leur inspira pour les autres nations, par un orgueil dont les plus idiots sont capables, leur fit perdre insensiblement le souvenir des Dieux d'Egypte, pour s'attacher à celui de Moïse ; on l'adora quelque temps avec toutes les circonstances marquées dans la Loi, mais on le quitta par la suite pour suivre celle de Jésus-Christ, par cette inconstance qui fait courir après la nouveauté.

§ XX

Les plus ignorants des Hébreux avaient adopté la loi de Moïse ; ce furent aussi de pareilles gens qui coururent après Jésus et comme le nombre en est infini et qu'ils s'aiment les uns les autres, on ne doit pas s'étonner si ces nouvelles erreurs se répandirent aisément. Ce n'est pas que les nouveautés ne soient dangereuses pour ceux qui les embrassent, mais l'enthousiasme qu'elles excitent anéantit la crainte. Ainsi les disciples de Jésus-Christ, tout misérables qu'ils étaient à sa suite, et tous mourant de faim (comme on le voit par la nécessité où ils furent un jour, avec leur conducteur, d'arracher des Epis dans les Champs pour se nourrir) les disciples de Jésus-Christ, dis-je, ne commencèrent à se décourager que lorsqu'ils virent leur maître entre les mains des bourreaux et hors d'état de leur donner les biens la puissance et la grandeur qu'il leur avait fait espérer.

Après sa mort, ses disciples, au désespoir de se voir frustrés de leurs espérances, firent de nécessité vertu. Bannis de tous les lieux et poursuivis par les Juifs qui les voulaient traiter comme leur maître, ils se répandirent dans les contrées voisines, où, sur le rapport de quelques femmes, ils débitèrent sa résurrection, sa filiation divine et le reste des fables dont les Evangiles sont si remplis.

La peine qu'ils avaient à réussir parmi les Juifs les fit résoudre à chercher fortune parmi des étrangers, mais comme il fallait plus de science qu'ils n'en avaient, les Gentils étant philosophes, et par conséquent trop amis de la raison pour se rendre à des bagatelles, les sectateurs de Jésus gagnèrent un jeune hom-

me ²⁷ d'un esprit bouillant et actif ; un peu mieux instruit que les pêcheurs sans lettres, ou plus capable de faire écouter son babil. Celui-ci, s'associant avec eux par un coup du Ciel (car il fallait du merveilleux) attira quelques partisans à la secte naissante par la crainte des prétendues peines d'un Enfer, imité des fables des anciens Poètes, et par l'espérance des joies du Paradis, où il eut l'impudence de faire dire qu'il avait été enlevé.

Ces disciples, à force de prestiges et de mensonges, procurèrent à leur maître l'honneur de passer pour un Dieu, honneur auquel Jésus, de son vivant, n'avait pu parvenir. Son sort ne fut pas meilleur que celui d'Homère, ni même si honorable, puisque six des villes qui avaient chassé et méprisé ce dernier pendant sa vie, se firent la guerre pour savoir à qui resterait l'honneur de lui avoir donné le jour.

§ XXI

On peut juger par tout ce que nous avons dit que le christianisme n'est, comme toutes les autres religions, qu'une imposture grossièrement tissée, dont le succès et les progrès étonneraient même ses inventeurs s'ils revenaient au monde ; mais, sans nous engager plus avant dans un labyrinthe d'erreurs et de contradictions visibles dont nous avons assez parlé, disons quelque chose de Mahomet, lequel a fondé une loi sur des maximes toutes opposées à celles de Jésus-Christ.

§ XXII

De Mahomet

A peine les disciples du Christ avaient éteint la Loi Mosaïque, pour introduire la Loi Chrétienne, que les hommes, entraînés par leur inconstance ordinaire, suivirent un nouveau législateur, qui s'éleva par les mêmes voies que Moïse. Il prit comme lui le titre de Prophète et de l'Envoyé de Dieu ; comme lui, il fit des miracles et sut mettre à profit les passions du peuple. D'abord, il se vit escorté d'une populace ignorante, à laquelle il exprimait les nouveaux oracles du Ciel. Ces mi-

²⁷ Saint Paul.

sérables, séduits par les promesses et les fables de ce nouvel imposteur, répandirent sa renommée et l'exaltèrent au point d'éclipser celle de ses prédécesseurs.

Mahomet n'était pas un homme qui parut propre à fonder un Empire, il n'excellait ni en politique, ni en philosophie ²⁸ ; il ne savait ni lire ni écrire. Il avait même si peu de fermeté qu'il eût été forcé à soutenir la gageure par l'adresse d'un de ses spectateurs. Dès qu'il commença à s'élever et à devenir célèbre ; Corais, puissant Arabe, jaloux qu'un homme de néant eut l'audace d'abuser le peuple, se déclara son ennemi et traversa son entreprise, mais le peuple, persuadé que Mahomet avait des conférences continues avec Dieu et ses anges, fit qu'il l'emporta sur son ennemi. La famille de Corais eut le dessous et Mahomet, se voyant suivi d'une foule imbécile qui le croyait un homme divin, crut n'avoir plus besoin de son compagnon ; mais de peur que celui-ci ne découvrit ses impostures, il voulut le prévenir, et pour le faire plus sûrement, il l'accabla de promesses et lui jura qu'il ne voulait devenir grand que pour partager avec lui son pouvoir, auquel il avait tant contribué. « Nous touchons, dit-il au temps de notre élévation, nous sommes sûr d'un grand peuple que nous avons gagné, il s'agit de nous assurer de lui par l'artifice que vous avez si heureusement imaginé ». En même temps, il lui persuada de se cacher dans la fosse des Oracles.

C'était un puits d'où il parlait pour faire croire au Peuple que la voix de Dieu se déclarait pour Mahomet, qui était au milieu de ses prosélytes. Trompé par les caresses de ce perfide, son associé alla dans la fosse contrefaite l'Oracle à son ordinaire ; Mahomet, passant alors à la tête d'une multitude infatuée, on entendit une voix qui disait : « Moi, je suis votre dieu, je déclare que j'ai établi Mahomet pour être le Prophète de toutes les nations ; ce sera de lui que vous apprendrez ma véritable loi, que les Juifs et les Chrétiens ont altérée ». Il y avait longtemps que

²⁸ « Mahomet, dit le Comte de Boulainvilliers, était ignorant des lettres vulgaires, je veux le croire ; mais il ne l'était pas assurément de toutes les connaissances qu'un grand voyageur pour acquérir avec beaucoup d'esprit naturel ; lorsqu'il s'efforce de l'employer utilement. Il n'était point ignorant dans sa propre langue, dont l'usage, et non la lecture, lui avait appris toute la finesse et les beautés. Il n'était pas ignorant dans l'art de savoir rendre odieux ce qui est véritablement condamnable et de peindre la vérité avec des couleurs simples et vives, qui ne permettent pas de la méconnaître. En effet, tout ce qu'il dit est vrai par rapport aux dogmes essentiels de la religion, mais il n'a pas dit tout ce qui est vrai, et c'est en cela seul que notre religion diffère de la sienne. » Il ajoute plus bas que Mahomet n'est ni grossier, ni barbare, qu'il a conduit son entreprise avec tout l'art, toute la délicatesse, toute la circonstance, l'intrépidité, les grandes vues dont Alexandre et César eussent été capables à sa place, etc. (*Vie de Mahomet*, par le Comte de Boulainvilliers, liv. 2, p. 266, 267 et 268, édition d'Amsterdam, 1731.)

cet homme jouait ce rôle, mais enfin il fut payé par la plus grande et la plus noire ingratitude. En effet, Mahomet, entendant la voix qui le proclamait un homme divin, se tournant vers le peuple, lui commanda, au nom de ce Dieu qui le reconnaissait pour son Prophète, de combler de pierres cette fosse, d'où était sorti en sa faveur un témoignage si authentique, en mémoire de la pierre que Jacob éleva pour marquer le lieu où Dieu lui était apparu. Ainsi périt le misérable qui avait contribué à l'élévation de Mahomet ; ce fut sur cet amas de pierre que le dernier des plus célèbres imposteurs a établi sa loi. Ce fondement est si solide et fixé de telle sorte qu'après plus de mille ans de règne, on ne voit pas encore d'apparence qu'il soit sur le point d'être ébranlé.

§ XXIII

Ainsi Mahomet s'éleva et fut plus heureux que Jésus, en ce qu'il vit avant sa mort le progrès de sa loi, ce que le fils de Marie ne put faire à cause de sa pauvreté. Il fut même plus heureux que Moïse, qui, par un excès d'ambition, se précipita lui-même pour finir ses jours. Mahomet mourut en paix et au comble de ses souhaits, il avait de plus quelque certitude que sa Doctrine subsisterait après sa mort, l'ayant accommodée au génie de ses sectateurs, nés et élevés dans l'ignorance ; ce qu'un homme plus habile n'eût peut-être pu faire.

Voilà, Lecteur, ce qu'on peut dire de plus remarquable touchant les trois célèbres Législateurs dont les religions ont subjugué une grande partie de l'univers. Ils étaient tels que nous les avons dépeints ; c'est à vous d'examiner s'ils méritent que vous les respectiez et si vous êtes excusables de vous laisser conduire par des guides que la seule ambition a élevés et dont l'ignorance éternise les rêveries. Pour vous guérir des erreurs dont ils vous ont aveuglés, lisez ce qui suit avec un esprit libre et désintéressé, ce sera le moyen de découvrir la vérité.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Chapitre IV

Vérités sensibles et évidentes

[Retour à la table des matières](#)

§ I

Moïse, Jésus et Mahomet étant tels que nous venons de les peindre, il est évident que ce n'est point dans leurs écrits qu'il faut chercher une véritable idée de la Divinité. Les apparitions et les conférences de Moïse et de Mahomet, de même que l'origine divine de Jésus, sont les plus grandes impostures qu'on ait pu mettre au jour et que vous devez fuir si vous aimez la vérité.

§ II

Dieu n'étant, comme on a vu, que la nature, ou, si l'on veut, l'assemblage de tous les êtres, de toutes les propriétés et de toutes les énergies, est nécessairement la cause immanente et non distincte de ses effets ; il ne peut être appelé ni bon, ni méchant, ni juste, ni miséricordieux, ni jaloux ; ce sont des qualités qui ne conviennent qu'à l'homme ; par conséquent, il ne saurait ni punir ni récompenser.

Cette idée de punitions et de récompenses ne peut séduire que des ignorants, qui ne conçoivent l'Être simple, qu'on nomme *Dieu*, que sous des images qui ne lui conviennent nullement. Ceux qui se servent de leur jugement, sans confondre ses opérations avec celles de l'imagination, et qui ont la force de se défaire des préjugés de l'enfance, sont les seuls qui s'en fassent une idée claire et distincte. Ils l'envisagent comme la source de tous les Êtres, qui les produit sans distinction, les uns n'étant pas préférables aux autres à son égard et l'homme ne lui coûtant pas plus à produire que le plus petit vermisseau ou la moindre plante.

§ III

Il ne faut donc pas croire que l'Être universel, qu'on nomme communément *Dieu*, fasse plus de cas d'un homme que d'une fourmi, d'un lion plus que d'une pierre. Il n'y a rien à son égard de beau ou de laid, de bon ou de mauvais, de parfait ou d'imparfait. Il ne s'embarrasse point d'être loué, prié, recherché, caressé ; il n'est point ému de que les hommes font ou disent, il n'est susceptible ni d'amour ni de haine ; en un mot, il ne s'occupe pas plus de l'homme que du reste des créatures, de quelque nature qu'elles soient. Toutes ces distinctions ne sont que des inventions d'un esprit borné ; l'ignorance les imagine et l'intérêt les fomentent.

§ IV

Ainsi, tout homme sensé ne peut croire ni Dieu, ni Enfer, ni Esprit, ni Diables, de la manière qu'on en parle communément. Tous ces grands mots n'ont été forgés que pour éblouir ou intimider le vulgaire. Que ceux donc qui veulent se convaincre encore mieux de cette vérité prêtent une sérieuse attention à ce qui suit et s'accoutument à ne porter des jugements qu'après de mûres réflexions.

§ V

Une infinité d'astres que nous voyons au-dessus de nous, on fait admettre autant de corps solides où ils se meuvent, parmi lesquels il y en a un destiné à la Cour céleste, où Dieu se tient comme un roi au milieu de ses courtisans. Ce lieu est le séjour des Bienheureux, où l'on suppose que les bonnes âmes vont se rendre

en quittant le corps. Mais, sans nous arrêter à une opinion si frivole et que nul homme de bon sens ne peut admettre, il est certain que ce que l'on appelle *Ciel*, n'est autre chose que la continuation de l'air qui nous environne, fluide dans lequel les planètes se meuvent, sans être soutenues par aucune masse solide, de même que la terre que nous habitons.

§ VI

Comme l'on a imaginé un Ciel, dont on a fait le séjour de Dieu et des bienheureux, ou, suivant les Païens, des Dieux et des Déesses, on s'est depuis figuré un *Enfer*, ou lieu souterrain, où l'on assure que les âmes des méchants descendent pour y être tourmentées. Mais ce mot d'*Enfer*, dans sa signification naturelle, n'exprime autre chose qu'un lieu bas et creux, que les poètes ont inventé pour opposer à la demeure des habitants célestes, qu'ils ont supposée haute et élevée. Voilà ce que signifient exactement les mots *infernus* ou *inferni* des Latins, ou celui des Grecs, qui entendent un lieu profond et redoutable par son obscurité. Tout ce qu'on en dit n'est que l'effet de l'imagination des Poètes et de la fourberie des Prêtres ; tous les discours des premiers sont figurés et propres à faire impression sur des esprits faibles, timides et mélancoliques ; ils furent changés en article de foi par ceux qui ont le plus grand intérêt à soutenir cette opinion.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Chapitre V

De l'âme

[Retour à la table des matières](#)

§ I

L'âme est quelque chose de plus délicat à traiter que ne sont le Ciel et l'Enfer ; il est donc à propos, pour satisfaire la curiosité du lecteur, d'en parler avec plus d'étendue. Mais avant que de la définir, il faut exposer ce qu'en ont pensé les plus célèbres philosophes ; je ne ferai en plus de mots, afin qu'on le retienne avec plus de facilité.

§ II

Les uns ont prétendu que l'âme est un Esprit, ou une substance immatérielle ; d'autres ont soutenu que c'est une portion de la Divinité ; quelques-uns en font un air très subtil ; d'autres disent que c'est une harmonie de toutes les parties du corps ; enfin, d'autres, que c'est la plus subtile partie du sang, qui s'en sépare dans le cerveau et se distribue par les nerfs. Cela posé, la source de l'âme est le

cœur où elle s'engendre et le lieu où elle exerce ses plus nobles fonctions est le cerveau, vu qu'elle y est plus épurée des parties grossières du sang. Voilà quelles sont les opinions diverses que l'on s'est faites sur l'âme. Cependant, pour les mieux développer, divisons-les en deux classes. Dans l'une, seront les philosophes qui l'ont cru corporelle ; dans l'autre, ceux qui l'ont regardée comme incorporelle.

§ III

Pythagore et Platon ont avancé que l'âme était incorporelle, c'est-à-dire, un être capable de subsister sans l'aide du corps et qui peut se mouvoir de lui-même. Ils prétendent que toutes les âmes particulières des animaux sont des portions de l'âme universelle du monde, que ces portions sont incorporelles et immortelles, ou de la même nature qu'elle, comme l'on conçoit fort bien que cent petits feux sont de même nature qu'un grand feu d'où ils ont été pris.

§ IV

Ces philosophes ont cru que l'univers était animé par une substance immatérielle, immortelle et invisible, qui fait tout, qui agit toujours, et qui est la cause de tout mouvement, et la source de toutes les âmes, qui en sont des émanations. Or, comme ces âmes, sont très pures et d'une nature infiniment supérieure au corps, elles ne s'unissent pas, disent-ils, immédiatement, mais par le moyen d'un corps subtil comme la flamme, ou cet air subtil et étendu que le vulgaire prend pour le Ciel. Ensuite, elles prennent un corps encore subtil, puis un autre un peu moins grossier, et toujours ainsi par degrés, jusqu'à ce qu'elles puissent s'unir aux corps sensibles des animaux où elles descendent comme dans des cachots ou des sépulcres La mort du corps, selon eux, est la vie de l'âme, qui s'y trouvait comme ensevelie, et où elle n'exerçait que faiblement ses plus nobles fonctions ; ainsi, par la mort du corps, l'âme sort de sa prison, se débarrasse de la matière, et se réunit à l'âme du monde dont elle était émanée.

Ainsi, suivant cette opinion, toutes les âmes des animaux sont de même nature, et la diversité de leurs fonctions ou facultés ne vient que de la différence des corps où elles entrent.

Aristote ²⁹ admet une intelligence universelle commune à tous les êtres et qui fait à l'égard des intelligences particulières ce que fait la lumière à l'égard des yeux ; et comme la lumière rend les objets visibles, l'entendement universel rend ces objets intelligibles.

Ce Philosophe définit l'âme ce qui nous fait vivre, sentir, concevoir et mouvoir ; mais il ne dit point quel est cet Etre, qui est la source et le principe de ces nobles fonctions, et par conséquent ce n'est point chez lui qu'il faut chercher l'éclaircissement des doutes que l'on a sur la nature de l'âme.

§ V

Dicéarque, Asclépiade, et Galien à quelques égards, ont aussi cru que l'âme était incorporelle, mais d'une autre manière ; car ils ont dit que l'âme n'est autre chose que l'harmonie de toutes les parties du corps, c'est-à-dire, ce qui résulte d'un mélange exact des éléments et de la disposition des parties, des humeurs et des esprits. Ainsi, disent-ils, comme la santé n'est point une partie de celui qui se porte bien, quoi qu'elle soit en lui, de même, quoique l'âme soit dans l'animal, ce n'est point une de ses parties, mais l'accord de toutes celles dont il est composé.

Sur quoi il est à remarquer que ces auteurs croient l'âme incorporelle, sur un principe tout opposé à leur intention ; car, dire qu'elle n'est point un corps, mais seulement quelque chose d'inséparablement attaché au corps, c'est dire qu'elle est corporelle, puisqu'on appelle corporel non seulement ce qui est corps, mais tout ce qui est forme ou accident, ou ce qui ne peut être séparé de la matière.

Voilà les philosophes qui soutiennent que l'âme est incorporelle ou immatérielle ; on voit qu'ils ne sont pas d'accord avec eux-mêmes, et par conséquent qu'ils ne méritent pas d'être crus. Passons à ceux qui ont avoué qu'elle est corporelle ou matérielle.

²⁹ Voyez le *Dictionnaire* de Bayle. Art. *Averoës*.

§ VI

Diogène a cru que l'âme est composée d'air, d'où il a dérivé la nécessité de respirer, et il la définit un air qui passe de la bouche par les poumons dans le cœur, où il s'échauffe, et d'où il se distribue ensuite dans tout le corps.

Leucippe et Démocrite ont dit qu'elle était de feu et que, comme le feu, elle était composée d'atomes, qui pénètrent aisément toutes les parties du corps et qui le font mouvoir.

Hippocrate a dit qu'elle était composée d'eau et de feu ; Empédocle de quatre éléments. Epicure a cru, comme Démocrite, que l'âme est composée de feu, mais il ajoute que dans cette composition il entre de l'air, ne vapeur, et une autre substance qui n'a point de nom, et qui est le principe du sentiment ; que, de ces quatre substances différentes, il se fait un esprit très subtil, qui se répand par tout le corps et qui doit s'appeler *l'âme*.

Descartes soutient aussi, mais pitoyablement, que l'âme n'est point matérielle ; je dis *pitoyablement*, car jamais philosophe ne raisonna si mal sur ce sujet que ce grand homme ; et voici de quelle façon il s'y prend. D'abord, il dit qu'il faut douter de l'existence de son corps ; croire qu'il n'y en a point ; puis raisonner de cette manière : *Il n'y a point de corps ; je suis pourtant, donc je ne suis pas un corps ; par conséquent, je ne puis être qu'une substance qui pense*. Quoique ce beau raisonnement se détruise assez de lui-même, je dirai néanmoins en deux mots quel est mon sentiment.

1° Ce doute que M. Descartes propose est totalement impossible, car quoi qu'on pense quelque fois ne point penser qu'il y ait des corps, il est vrai néanmoins qu'il y en a quand on y pense.

2° Quiconque croit qu'il n'y a point de corps doit être assuré qu'il n'en est pas un, nul ne pouvant douter de soi-même, ou, s'il en est assuré, son doute est donc inutile.

3° Lorsqu'il dit que l'âme est une substance qui pense, il ne nous apprend rien de nouveau. Chacun en convient, mais la difficulté est de déterminer ce que c'est que cette substance qui pense, et c'est ce qu'il ne fait pas plus que les autres.

§ VII

Pour ne point biaiser comme il a fait et pour avoir la plus saine idée qu'on puisse se former de l'âme de tous les animaux, sans en excepter l'homme qui est de la même nature et qui n'exerce des fonctions différentes que par la diversité seule des organes et des humeurs, il faut faire attention à ce qui suit.

Il est certain qu'il y a dans l'univers un fluide très subtil ou une matière très déliée et toujours en mouvement, dont la source est dans le soleil ; le reste est répandu dans les autres corps, plus ou moins, selon leur nature ou leur consistance. Voilà ce que c'est que l'âme du monde ; voilà ce qui le gouverne et le vivifie et dont quelque portion est distribuée à toutes les parties qui le composent.

Cette âme est le feu le plus pur qui soit dans l'univers. Il ne brûle pas de soi-même, mais par différents mouvements qu'il donne aux particules des autres corps où il entre, il brûle et fait ressentir sa chaleur. Le feu visible contient plus de cette matière que l'air, celui-ci que l'eau, et la terre en a beaucoup moins ; les plantes en ont plus que les minéraux, et les animaux encore davantage. Enfin, ce feu renfermé dans le corps le rend capable des sentiments et c'est ce qu'on appelle l'âme, ou ce qu'on nomme les *esprits animaux*, qui se répandent dans toutes les parties du corps. Or, il est certain que cette âme, étant de même nature dans tous les animaux, se dissipe à la mort de l'homme, ainsi qu'à celle des bêtes. D'où il suit que ce que les Poètes et les Théologiens nous disent de l'autre monde est une chimère qu'ils ont enfantée et débitée pour des raisons qu'il est aisé de deviner.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Chapitre VI

Des esprits qu'on nomme DÉMONS

[Retour à la table des matières](#)

Paragraphe premier

Nous avons dit ailleurs comment la notion des Esprits s'est introduite parmi les hommes et nous avons fait voir que ces Esprits n'étaient que des fantômes qui n'existaient que dans leur propre imagination.

Les premiers docteurs du genre humain n'étaient pas assez éclairés pour expliquer au peuple ce que c'était que ces fantômes, mais ils ne laissaient pas de lui dire ce qu'ils en pensaient. Les uns, voyant que les Fantômes se dissipaient et n'avaient nulle consistance, les appelaient immatériels, incorporels, des formes sans matière, des couleurs et des figures, sans être néanmoins des corps ni colorés, ni figurés, ajoutant qu'ils pouvaient se revêtir d'air comme d'un habit lorsqu'ils voulaient se rendre visibles aux yeux des hommes. Les autres disaient que

c'étaient des corps animés, mais qu'ils étaient faits d'air ou d'une autre matière plus subtile, qu'ils épaississaient à leur gré, lorsqu'ils voulaient paraître.

§ II

Si ces deux sortes de Philosophes étaient opposés dans l'opinion qu'ils avaient des Fantômes, ils s'accordaient dans les noms qu'ils leur donnaient, car tous les appelaient *Démons* ; en quoi ils étaient aussi insensés que ceux qui croient voir en dormant les âmes des personnes mortes et que c'est leur propre âme qu'ils voient quand ils se regardent dans un miroir, ou enfin qui croient que les étoiles qu'on voit dans l'eau sont les âmes des étoiles. D'après une opinion ridicule, ils tombèrent dans une erreur qui n'est pas moins absurde, lorsqu'ils crurent que ces Fantômes avaient un pouvoir illimité, notion destituée de raison ; mais ordinaire aux ignorants, qui s'imaginent que les Etres qu'ils ne connaissent pas ont une puissance merveilleuse.

§ III

Cette ridicule opinion ne fut pas plutôt divulgués que les législateurs s'en servirent pour appuyer leur autorité. Ils établirent la croyance des Esprits qu'ils appelèrent *Religion*, espérant que la crainte que le peuple aurait de ces puissances invisibles le retiendrait dans son devoir ; et pour donner plus de poids à ce dogme, ils distinguèrent les *Esprits* ou *Démons* en bons et mauvais ; les uns furent destinés à exciter les hommes à observer leurs lois, les autres à les retenir et à les empêcher de les enfreindre.

Pour savoir ce que c'est que les Démons, il ne faut que lire les Poètes grecs et leurs histoires, et surtout ce qu'en dit Hésiode dans sa Théogonie, où il traite amplement de la génération et de l'origine des Dieux.

§ IV

Les Grecs sont les premiers qui les ont inventés ; de chez eux ils ont passé, par le moyen de leurs colonies, dans l'Asie, dans l'Egypte et l'Italie. C'est là où les Juifs, qui étaient dispersés à l'Alexandrie et ailleurs, en ont eu connaissance. Ils

s'en sont heureusement servis comme les autres peuples, mais avec cette différence qu'ils n'ont pas nommé *Démons*, comme les Grecs, les bons et les mauvais esprits indifféremment, mais seulement les mauvais, réservant au seul bon Démon le nom d'*Esprit*, de *Dieu*, et appelant *Prophètes* ceux qui étaient inspirés par le bon esprit ; de plus, ils regardaient comme les effets de l'Esprit Divin tout ce qu'ils regardaient comme un grand bien, et comme effets du *Caco-Démon*, ou Esprit malin, tout ce qu'ils estimaient un grand mal.

§ V

Cette distinction du bien et du mal fit appeler *Démoniaques* ceux que nous nommons *Lunatiques*, *Insensés*, *Furieux*, *Epileptiques* ; comme aussi ceux qui parlaient un langage inconnu. Un homme mal fait et malpropre était, à leur avis, possédé d'un Esprit immonde ; un muet l'était d'un Esprit muet. Enfin, les mots Esprit et de Démon leur devinrent si familiers qu'ils en parlaient en toute rencontre ; d'où il est clair que les Juifs croyaient, comme les Grecs, que les Esprits ou Fantômes n'étaient pas de pures chimères, ni des visions, mais des êtres réels, indépendants de l'imagination.

§ VI

De là vient que la Bible est toute remplie de contes sur les Esprits, les Démons et les Démoniaques ; mais il n'y est dit nulle part comment et quand ils furent créés, ce qui n'est guère pardonnable à Moïse, qui s'est, dit-on mêlé de parler de la Création du Ciel et de la Terre. Jésus, qui parle assez souvent d'AnGES et d'Esprits bons et mauvais, ne nous dit pas non plus s'ils sont matériels ou immatériels. Cela fait voir que tous les deux ne savaient que ce que les Grecs en avaient appris à leurs ancêtres. Sans cela, Jésus-Christ ne serait pas moins blâmable de son silence que de sa malice à refuser à tous les hommes la grâce, la foi et la piété qu'il assure leur pouvoir donner.

Mais, pour revenir aux Esprits, il est certain que ces morts *Démons*, *Satan*, *Diable*, ne sont point des noms propres qui désignent quelque individu, et qu'il n'y eût jamais que les ignorants qui y crurent, tant parmi les Grecs, qui les inventèrent, que parmi les juifs, qui les adoptèrent : Depuis que ces derniers furent in-

fectés de ces idées, ils approprièrent ces noms, qui signifie *ennemi*, *accusateur* et *exterminateur*, tantôt aux Puissances invisibles, c'est-à-dire aux Gentils, qu'ils disaient habiter le Royaume de Satan, n'y ayant qu'eux, dans leur opinion, qui habitassent celui de Dieu.

§ VII

Comme Jésus-Christ était Juif, par conséquent fort imbu de ces opinions, il ne faut pas s'étonner si l'on rencontre souvent dans ses Evangiles et dans les écrits de ses disciples, ces mots de Diable, de Satan, d'Enfer, comme si c'était quelque chose de réel ou d'effectif. Cependant, il est très évident, comme nous l'avons déjà fait observer, qu'il n'y a rien de plus chimérique et quand ce que nous avons dit ne suffirait pas pour le prouver, il ne faut que deux mots pour convaincre les opiniâtres.

Tous les Chrétiens demeurent d'accord que Dieu est la source de toutes choses, qu'il les a créées, qu'il les conserve, et que, sans son secours, elles tomberaient dans le néant ; suivant ce principe, il est certain qu'il a créé ce qu'on appelle le *Diable* ou *Satan*. Or, soit qu'il l'ait créé bon ou mauvais (ce dont il ne s'agit pas ici), il est incontestablement l'ouvrage du premier principe. S'il subsiste, tout méchant qu'il est, comme on le dit, ce ne peut être que par la volonté de Dieu. Or, comment est-il possible de concevoir que Dieu conserve une créature, qui non seulement le haït mortellement et le maudit sans cesse, mais qui s'efforce encore de lui débaucher ses amis pour avoir le plaisir de le mortifier ? Comment, dis-je, est-il possible que Dieu laisse subsister ce Diable, pour lui faire lui-même tout le chagrin, qu'il peut, pour le détrôner s'il était en son pouvoir, et pour détourner de son service ses Favoris et ses Elus ?

Quel est ici le but de Dieu, ou plutôt que nous veut-on dire en nous parlant du Diable et de l'Enfer ? Si Dieu peut tout et qu'on ne puisse rien sans lui, d'où vient que le Diable le haït, le maudit, et lui enlève ses amis ? Ou Dieu y consent, ou il n'y consent pas. S'il y consent, le diable en le maudissant ne fait que ce qu'il doit, puisqu'il ne peut que ce que Dieu veut ; par conséquent ce n'est pas le Diable, mais Dieu même qui se maudit ; chose absurde, s'il en fût jamais ! S'il n'y consent pas, il n'est pas vrai qu'il soit Tout-Puissant, et par conséquent il y a deux principes, l'un du bien et l'autre du mal ; l'un qui veut une chose, l'autre qui veut

le contraire. Où nous conduira ce raisonnement ? A faire avouer sans réplique que ni Dieu ni le Diable, ni le Paradis, ni l'Enfer, ni l'âme ne sont point ce que la religion les dépeint, et que les Théologiens, c'est-à-dire ceux qui débitent des fables pour des vérités, sont des gens de mauvaise foi, qui abusent de leur crédulité des peuples pour leur insinuer ce qui leur plaît, comme si le vulgaire était absolument indigne de la vérité, ou ne dût être nourri que de chimères, dans lesquelles un homme raisonnable ne voit que du vide, du néant et de la folie.

Il y a longtemps que le monde est infecté de ces absurdes opinions. cependant, de tout temps, il s'est trouvé des esprits solides et des hommes sincères, qui, malgré la persécution, se sont récriés contre les absurdités de leur siècle, comme on vient de le faire dans ce petit Traité. ceux qui aiment la vérité y trouveront, sans doute, quelque consolation ; c'est à ceux-là que je veux plaire, sans me soucier du jugement de ceux à qui les préjugés tiennent lieu d'oracle infaillible.

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque letus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acheronis avari.*

Virg. Georg. Liv. 2.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

SENTIMENTS SUR LE TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS

[Retour à la table des matières](#)

Il y a longtemps qu'on dispute s'il y a eu véritablement un Livre imprimé sous le titre de *Tribus Impostoribus*.

Mr. de la Monnoye, informé qu'un savant d'Allemagne ³⁰ voulait publier une dissertation pour prouver qu'il y a eu véritablement un Livre imprimé, de *Tribus Impostoribus*, écrivit à un de ses amis une Lettre pour établir le contraire : cette lettre fut communiquée par M. Bayle à M. Basnage de Beauval, qui en donna au mois de février 1694, un extrait dans son histoire des ouvrages des savants. Postérieurement, Mr. de la Monnoye a fait sur cette matière une plus ample dissertation dans une lettre de Paris, du 26 juin 1712, à M. le président Bouhier, dans laquelle, il assure qu'on trouvera en petit l'Histoire presque complète de ce fameux livre.

Il réfute d'abord l'opinion de ceux qui attribuent cet Ecrit à l'Empereur *Frédéric I^{er}*. Cette fausse imputation vient d'un endroit de Grotius, dans son appendice du traité de *Antecristo*, dont voici les termes.

³⁰ Daniel George Mothof, mort le 30 juin 1691, sans avoir tenu parole.

Librum de tribus Impostoribus absit ut Papæ tribuam aut Papa oppugnatoribus ; jam olim inimici Frederici Barbarossæ imperatoris famum sparserant libris talis, quasi jussu ipsius scripti, sed ab es tempore, nemo est qui viderit ; quare fabulam esse arbitror. C'est Colomiez qui rapporte cette citation, p. 28 de ses Mélanges Mistoriques.

Mais il y a deux fautes, ajoute-t-il : I^o Ce ne fut pas Frédéric I^{er}, ou Barberousse, qu'on faisait auteur de ce livre, mais Frédéric II, son petit-fils, comme il paraît par les Epîtres de Pierre des Vignes, son secrétaire et son chancelier et par Mathieu Paris, qui rapportent qu'il fut accusé d'avoir dit que *le monde avait été séduit par trois imposteurs*, et non pas d'avoir composé un livre sous ce titre. Mais cet Empereur a fortement nié qu'il eut jamais dit pareille chose. Il déteste le baptême qu'on lui reprochait, déclarant que c'était une calomnie atroce. Ainsi, c'est à tort que Lipse et d'autres écrivains l'ont condamné sans avoir asse examiné ses défenses.

Averroès, près d'un siècle auparavant, s'était moqué des trois Religions et avait dit que ³¹ *la religion Judaïque était une Loi d'enfants, la Chrétienté une loi d'impossibilité et la Mahométane une Loi de pourceaux.*

Depuis, plusieurs ont écrit avec beaucoup de liberté sur le même sujet.

On lit dans Thomas de Cantimpré qu'un maître Simon de Tournay disait que *trois séducteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, avaient infatué de leur doctrine le genre humain.* C'est apparemment ce maître Simon de Churnay, dont Mathieu Paris conte une autre impiété et le même que Polidor de Virgile appelle de Turvay, noms l'un et l'autre corrompus.

Parmi les manuscrits de la Bibliothèque de M. l'Abbé Colbert, que le Roi acquit en 1732, il s'en trouve un numéroté 2071, qui est d'Alvare Pélage, Cordelier espagnol. Evêque de Salves et Algarvev, connu par ses livres de *Plactu Ecclesiæ*, qui rapporte qu'un nommé Scotus, Cordelier et Jacobin, détenu prisonnier à Lisbonne pour plusieurs impiétés, avait traité également d'imposteurs Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, disant que le premier avait trompé les juifs, le second les Chrétiens et le troisième les Sarrazins.

³¹ Apud nevizanum, I, Silvae nupt. 2. n. 121.

Le bon Gabriel Barlette dans un sermon de Saint-André fait dire à Porphyre ce qui suit : *et sic falsa est Porphirii sententia, qui dixit tres fuisse garrulatores qui totum mundum ad se converterunt ; primus suit Moyses in Populo Judaico, secundus Mahometus, tertius Christus*. Belle Chronologie, qui met Jésus-Christ et Porphyre après Mahomet !

Les manuscrits du Vatican, cités par Odomir Rainoldo, tome 19 des Annales Ecclésiastiques, font mention d'un Jeannin de Solcia, Chanoine de bergame, Docteur en droit civil et canonique, condamné le 14 Novembre 1459, pour avoir soutenu cette impiété que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet avaient gouverné le monde à leur fantaisie, *mundum pro suarum libito voluntarum rexisse*. Jean-Louis Vivaldo de Mondovi, qui écrivait en 1506 et dont on a, entre autres ouvrages, un traité de *duodecim persecutionibus Ecclesiae Dei*, dit au Chapitre de la sixième persécution, qu'il y a des gens qui osent mettre en question lequel des trois Législateurs a été le plus suivi, Jésus-Christ, Moïse ou Mahomet : *qui in questionem vertere præsumunt, dicentes : quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit, an Christus, an Moyses, an Mahometus ?*

Herman Risvik, Hollandais, brûlé à La Haye en 1512, se moquait de la Religion Juive et de la Chrétienne. On ne dit pas qu'il parlait de la Mahométane, mais un homme qui traitait Moïse et Jésus-Christ d'imposteurs, pouvait-il avoir meilleure opinion de Mahomet ?

On doit penser de même de l'auteur inconnu des impiétés contre Jésus-Christ, trouvées l'an 1547 à Genève, parmi les papiers du nommé Gruet. Un Italien, nommé Fausto de Longiano avait entrepris un ouvrage qu'il intitulait *Le Temple de la Vérité*, dans lequel il ne prétendait pas moins que de détruire toutes les religions. « J'ai, dit-il, commencé un ouvrage intitulé *Le Temple de la Vérité*, dessein bizarre que peut-être je diviserai en trente livres ; on y verra la destruction de toutes les sectes, de la Juive, de la Chrétienne, de la Mahométane et des autres religions, à prendre toutes ces choses dans leur principe ». Mais parmi les lettres de l'Aretin à ce Fausto, il ne s'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné ; peut-être n'a-t-il jamais été achevé et quand il l'aurait été et qu'il aurait paru, il serait différent de celui dont il s'agit, dont on prétend qu'il y a une traduction allemande imprimée *in folio*, dont il reste encore des exemplaires dans les bibliothèques d'Allemagne. Claude Beauregard, en latin Berigardus, professeur en philosophie, premièrement à Paris, ensuite à Pise et enfin à Padoue, cite ou désigne un passage

du livre des *Trois Imposteurs*, où les miracles que Moïse fit en Egypte sont attribués à la supériorité de son démon sur celui des magiciens du Pharaon. Giordano Bruno, brûlé le 17 février 1600, a été accusé d'avoir avancé quelque chose d'approchant. Mais, parce que Beauregard et Bruno ont avancé de pareilles rêveries et ont jugé à propos de les citer comme tirées du livre des *Trois Imposteurs*, est-ce une preuve sûre qu'ils aient lu ce livre ? Ils l'auraient sans doute mieux fait connaître, auraient dit s'il est manuscrit ou imprimé, en quel volume et en quel lieu.

Tenzelius, sur la foi d'un de ses amis, prétendu témoin oculaire, faire la description du livre, spécifiant jusqu'au nombre de huit feuilles ou cahiers et voulant prouver au 3^e Chapitre que l'ambition des législateurs est la source unique de toutes les Religions, il cite pour exemple Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Struvius, après rien que la fiction ne puisse inventer, ne paraît pas plus disposé à croire l'existence du livre.

Le Journaliste de Leipzig, dans ses *Acta eruditorum* du mois de Janvier 1709 (pag ; 36 et 37) produit cet extrait d'une lettre dont voici le sens : *Etant en Saxe, j'ai vu le livre des Trois Imposteurs, dans le Cabinet de M. *** C'est un volume in 8^o Latin, sans marque, ni du nom de l'imprimeur, ni du temps de l'impression, laquelle, à en juger par le caractère, paraissant avoir été faite en Allemagne ; j'eus beau employer toutes les inventions imaginables pour obtenir la permission de lire ce livre, le maître du livre, homme d'une piété délicate, ne voulut jamais y consentir et j'ai même su qu'un célèbre professeur de Wittemberg lui en avait offert une grosse somme. Etant allé peu de temps après à Nuremberg, comme je m'y entretenais un jour de ce livre avec M. André Myldore, homme respectable par son âge et par sa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avait lu et que c'était M. Wifer, Ministre, qui le lui avait prêté : sur quoi, de la manière dont il le détaillait la chose, je gageai que c'était un exemplaire tout semblable au précédent ; d'où je conclusais qu'indubitablement c'était le livre en question ; tout autre qui ne fera pas in 8^o, ni d'aussi ancienne impression, ne pouvant être le véritable.* L'auteur de ce livre aurait pu et du donner plus d'éclaircissement ; car, il ne suffit pas de dire j'ai vu, il faut faire voir et démontrer qu'on a vu. Autrement, cela n'est pas plus authentique qu'un ouï dire ; à quoi il faut réduire tous les auteurs, dont il est jusqu'ici fait mention dans ces dissertations.

Le premier qui ait parlé du livre comme existant en 1543, est Guillaume Postel, dans son traité de la conformité de l'Alcoran avec la doctrine des Luthériens ou des Evangélistes, qu'il nomme *Anti-évangélistes* et qu'il entreprend de rendre tout à fait odieux, en voulant faire voir que le Luthérianisme conduit droit à l'Athéisme. Il en rapporte pour preuves trois ou quatre livres composés, selon lui, par des Athées, qu'il dit avoir été des premiers sectateurs du prétendu nouvel *Evangile Id arguit nefarius tractatus Villanovani de tribus Profetis, cimbalum mundi Pantagruelus et novæ insulæ, quorum autores erant an evangelistarum antesignami*. Ce Villanovanus, que Postel dit auteur du livre des Trois Imposteurs, est Michel Servet, fils d'un notaire, qui étant né en 1509 à Villanova, en Aragon, a pris le nom de Villanovanus dans la préface qu'il ajoute à une Bible qu'il fit imprimer à Lyon en 1542 ; par Hugues de la Porte et prenait en France le nom de Villeneuve, sous lequel on lui fit son procès, après avoir fait imprimer, en 1553, à Vienne, en Dauphiné, la même année de sa mort, son livre intitulé *Christianismi restitutio*, un livre devenu extrêmement rare par les soins qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler ; mais dans tous les catalogues des livres de Servet, on n'y trouve point de livre de *Tribus Impostoribus*. Ni Calvin, ni Bèze, ni Alexandre Morus, ni aucun autre défenseur du parti Huguenot, qui ont écrit contre Servet et qui avaient intérêt de justifier son supplice et de le convaincre d'avoir composé ce livre, aucun ne l'en avait accusé. Postel, ex-jésuite, est le premier qui, sans autorité, l'a fait.

Florilond de Rémond, conseiller au parlement de Bordeaux, a écrit positivement avoir vu le livre imprimé. Voici les termes : « Jacques Curio, en sa Chronologie de l'an 1556, dit que le palatinat se remplissait de tels moqueurs de religion, nommés *Liévanistes*, gens qui tiennent pour fables les livres Saints, surtout du grand Législateur de Dieu, Moïse. N'a-t-on pas vu un livre forgé en Allemagne, quoiqu'imprimé ailleurs, au même temps que l'hérésie jouait aussi son personnage, qui semait cette doctrine, portant ce titre des *Trois Imposteurs*, etc., se moquant des trois Religions, qui seules reconnaissent le vrai Dieu, la juive, la Chrétienne et la Mahométane ? ce seul titre montrait quel était le siècle de sa naissance, qui osait produire un livre si impie. Je n'en eu pas fait mention si Osius et Générard avant moi n'en eussent parlé. Il me souvient qu'en mon enfance, j'en vis un exemplaire au Collège de Presle, entre les mains de Ramus, homme assez remarquable par son haut et éminent savoir, qui embrouilla son esprit parmi plu-

sieurs recherches du secret de la religion, qu'il maniait avec la Philosophie. On faisait passer ce méchant livre de main en main parmi les plus doctes désireux de le voir. O aveugle curiosité ! » Tout le monde connaît Florimond de Rémond pour auteur sans conséquence, dont on disait communément trois choses mémorables. *Aedificabat sine pecunia, judicabat sine conscientia, scribebat sine scientia*. On sait même qu'il prêtait son nom au P. Richaume, Jésuite, qui (son nom étant fort odieux aux Protestants) se cachait sous celui du Conseiller de Bordeaux. Mais, si Osius et Génébrard en parlaient aussi formellement que Florimond de Rémond, il y aurait de quoi balancer. Voici ce que Génébrard en dit, dans la page 39 de sa réponse à Lambert Danan, imprimée in 8° à Paris, en 1581. *Non blandratum, non Alciatum, non Ochinum, ad Mahometismum impulerunt : non Valleum ad atheismi professionem induxerunt : non alium quemdam ad spargendum libellum de tribus Impostoribus, quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moyses et Mahometes, pellexerunt*. Mais, est-ce assez spécifier ce livre impie ? Et Génébrard dit-il l'avoir vu ? Et serait-il possible qu'on n'en eut aujourd'hui plus, s'il avait véritablement existé ? On sait combien de menteries se sont débitées dans tous les temps sur plusieurs livres qui ne se sont jamais trouvés, quoi que des gens eussent assuré les avoir vus et même cité les lieux où ils leur avaient été communiqués. On a voulu dire que le livre des Trois Imposteurs était dans la Bibliothèque de M. Salvius, Plénipotentiaire de Suède à Munster ; que la reine Christine n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivait, aussitôt qu'elle avait su sa mort, avait envoyé M. Bourdelot, son premier médecin, prier la veuve de satisfaire sa curiosité ; mais qu'elle avait répondu que le malade, saisi de remords de conscience la veille de sa mort, avait dans sa chambre fait jeter le livre au feu. C'est à peu près en même temps que Christine faisait chercher avec empressement le *Colloquium heptaplomeres* de Bodin, manuscrit alors fort rare. Après une longue quête, elle parvint enfin à le trouver ; mais, quelque passion qu'elle eût de voir le livre de *tribus Impostoribus*, quelques recherches qu'elle en eût fait faire dans toutes les Bibliothèques de l'Europe, elle est morte sans pouvoir le déterrer. N'en peut-on pas conclure qu'il n'existait pas ? sans quoi, les soins de la Reine Christine auraient infailliblement découvert ce Livre, que Postel annonce avoir paru en 1543, et Florimond de Rémond en 1556. D'autres, dans la suite, ont assigné d'autres époques.

En 1654, Jean Baptiste Morin, m-Médecin célèbre et Mathématicien, écrit une lettre sous le nom de Vncent Panurge, qu'il s'adressa à lui-même. *Vincentii Panugii epistola de tribus Impostoribus, ad clarissimum virum Joan Bapt. Morinum Medicum*. Les *Trois Imposteurs* dont il veut parler sont Gassendi, Neure et Berier, qu'il veut rendre odieux par ce titre. Chrétien Kortholt, en 1680, a donné le titre *de tribus Impostoribus* à son livre contre Herbet, Hobbe et Spinosa et a dit dans sa préface qu'on avait vu le traité véritable des *trois Imposteurs* entre les mains d'un Libraire de Basle : tel a été l'abus qu'on a fait de ce titre contre des adversaires, et par où on a imposé à la crédulité des demi-savants, qui, sans examiner, sont les dupes du premier coup d'œil. Car, serait-il possible, si ce livre avait existé véritablement, qu'on ne l'eut pas réfuté, comme on a fait le livre des Prédamistes de M. de la Peyrere, et les écrits de Spinosa, l'ouvrage même de Badin ? Le *Colloquium heptaploeres*, quoique manuscrit, a été réfuté. Le livre *de Tribus Impostoribus* méritait-il plus de grâce ? D'où vient qu'il n'ait point été censuré et mis à l'index ? Pourquoi n'a-t-il point été brûlé par la main du bourreau ? Les livres contre les bonnes mœurs se tolèrent quelquefois, mais ceux qui attaquent aussi fortement le fond de la Religion ne demeurent jamais impunis. Florimond de Rémond, qui dit avoir vu le livre, affecte de dire qu'il était alors enfant, âge propre à écrire les Contes de fées ; il cite Ramus qui était mort, il y avait trente ans, et ne pouvait plus le convaincre de mensonge ; il cite Osius et Génébrard, mais en termes vagues, sans spécifier l'endroit de leurs œuvres ; il dit qu'on faisait passer ce livre de main en main, qu'on aurait plutôt dû enfermer et tenir sous la clef.

On peut encore opposer ce passage de Thomas Brovne dont voici les mots (partie I, section 19) de son livre intitulé *Religio medici*, traduit de l'Anglais en latin par Jean Merricheater : *Monstrum illud hominis, diis indferis a secretis scelus, nefarii illius tractatûs de tribus impostoribus autor quamtumvis ab omni Religione alienus adeo ut nec Judæus, nec Turca, nec Christianus, fuerit, plane tamen athæus non erat*. D'où il inférera qu'il fallait qu'il eût vu le livre pour juger ainsi de l'auteur. Mais Brovne ne parle pas de la sorte parce que Bbernardin Ochin, qui selon lui, comme il le marque par une astérisque, était auteur de ce livre, était plutôt Déiste qu'Athée, et que tout Déiste avec de l'Esprit et un peu de littérature est capable de concevoir et d'exécuter un pareil dessein. Molthius, dans sa note sur cet endroit de Brovne, n'assure pas, et avec raison, que ce livre fut d'Ochin ;

car on veut que ce livre ait été composé en Latin, et Ochin n'a jamais écrit qu'en Italien ; de plus s'il avait été soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, ses ennemis, qui ont fait tant de bruit de quelques-uns de ses Dialogues touchant la Trinité et touchant la Polygamie, ne lui auraient pas pardonné le traité *des trois Imposteurs*. Mais comment accorder Brovne et Génébrard qui traitent Ochin de mahométan, et qui disent qu'il n'était sectateur, ni de Moïse, ni de Jésus-Christ, ni de Mahomet ? Que de contradictions !

Naudi, par une ridicule méprise, croyait ce Traité des trois imposteurs d'Arnauld de Villeneuve, écrivain grossier et barbare ; et Erustius déclare avoir ouï-dire, étant à Rome, à Campanelle, que c'était l'ouvrage de Muret, écrivain très poli et très latin, postérieur de plus de deux siècles à Arnauld de Villeneuve. Mais il faut qu'Erustius se trompe et que Campanelle ait varié, car, dans la préface de son *Atheismus triumphatus*, et plus expressément encore dans sa question de *gentilismo non retinendo*, il dit que c'est d'Allemagne que l'ouvrage était parti. Or, il faudrait supposer qu'il n'y avait que l'édition qui fut d'Allemagne, mais que la composition était de Muret, ce qui serait entièrement opposé à ce que Florimond de Rémond a dit ci-dessus, que le livre avait été forgé en Allemagne, quoique imprimé ailleurs, mais Muret a été accusé à faux et ne doit pas avoir besoin d'apologie. On a jugé de sa religion par ses mœurs. Les Huguenots, fâchés de ce qu'ayant leur doctrine, il l'avait depuis quittée sans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occasion. Bèze, dans son Histoire Ecclésiastique, lui a reproché deux crimes, dont le second est l'Athéisme. Joseph Scaliger, piqué contre lui pour une bagatelle d'érudition, ne lui a pas fait plus de justice. Muret, a-t-il dit malicieusement, serait le meilleur Chrétien du monde s'il croyait en Dieu aussi bien qu'il persuaderait qu'il y faut croire. De là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre Muret, au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernières années de sa vie. On s'est avisé de le noircir cinquante an après sa mort d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus déclarés et duquel il est très sûr que de son vivant il ne fut jamais atteint.

Des compilateurs idiots, qui n'ont nulle teinture de critique, ont enveloppé dans la même accusation le premier, que la moindre apparence leur a offert ; un Etienne Dolet, d'Orléans ; un François Pucci, de Florence ; un Jean Milton, de Londres ; un Merula, faux mahométan ; on y a même mêlé Pierre Arétin, sans considérer qu'il était fort ignorant, sans études, sans lettre et ne savait que sa lan-

gue naturelle ; parce qu'ils en ont ouï-parler comme d'un écrivain hardi et très licencieux et on s'est avisé de le faire auteur de ce livre. Par la même raison, on accuse Pogge et d'autres, on remonte jusqu'à Boccace, sans doute à cause de son troisième conte de son Décameron, où est rapportée la parabole des trois anneaux ressemblants, de laquelle il fait une très dangereuse application à la religion Juive, à la Chrétienne et à la Mahométane, comme s'il voulait insinuer qu'on peut embrasser indifféremment l'une des trois, parce qu'on ne sait à laquelle adjuger la préférence. On n'a pas non plus oublié Machiavel et Rabelais, que Decner nomme, et le Hollandais qui a traduit en français le livre de la religion du Médecin de Brovne, dans ses notes sur le Chapitre 20 ; outre Machiavel, on nomme Erasme.

Avec moins d'extravagance, on pourrait y mêler et Pomponace, et Cardan. Pomponace, Ch. 14 de son Traité de l'immortalité de l'âme, raisonnant en pur Philosophe, et faisant abstraction de la croyance Catholique, à laquelle solennellement, à la fin de ses livres, il proteste de se soumettre, a osé dire que la doctrine de l'immortalité de l'âme avait été introduite par tous les fondateurs de Religion pour contenir les Peuples dans le devoir ; en quoi, ou tout le monde, ou la plus grande partie était dupe ; parce que je suppose, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois Religions, celle de Jésus-Christ, celle de Moïse et celle de Mahomet, si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout le monde est trompé : raisonnement scandaleux, et qui, nonobstant toutes les précautions de Pomponace, a donné lieu à Jacques Charpentier de s'écrier : *quid vel hâc solâ dubitatione in christiana Schola cogitari potest perniciosius ?* Cardan fait encore pis, dans le II^e de ses livres de la subtilité, il compare entre elles succinctement les quatre Religions générales, et après les avoir fait disputer l'une contre l'autre, sans qu'il se déclare pour aucune, il finit brusquement de cette sorte : *his igitur arbitrio victoria relictis*, ce qui signifie qu'il laisse au hasard à décider de la victoire : paroles qu'il corrige de lui-même dans la seconde édition. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'en ait été repris très aigrement trois ans après par Jules Scaliger, à cause du sens terrible qu'elles renferment, et de l'indifférence qu'elles marquaient de la part de Cardan, touchant la victoire que l'un des quatre partis, quel qu'il fût, pouvait remporter, soit par la force des raisons, soit par la force des armes.

Dans le dernier article de Naudocana, qui est une rhapsodie de bévues et de faussetés, il y a quelques recherches confuses touchant le livre *des trois Imposteurs*. Il est dit que Ramus l'attribuait à Postel, ce qui ne se trouve nulle part dans

les écrits de Ramus, quoique Postel eût d'étranges visions, et que Henri Etienne dépose lui avoir ouï dire que des trois religions, la juive, la Chrétienne et la Mahométane, on pouvait en faire une bonne ; il n'a pourtant, dans aucune de ses œuvres, attaqué la mission de Moïse, ni la divinité de Jésus-Christ, et n'a même pas osé soutenir en termes précis que cette Religieuse Hospitalière Vénitienne qu'il appelait sa mère Jeanne, serait la rédemptrice des femmes, comme Jésus-Christ avait été le rédempteur des hommes. Seulement, après avoir dit que dans l'home, *animus* était la partie masculine, *anima* la féminine, il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues par le péché, sa mère Jeanne réparerait la féminine, comme Jésus-Christ avait réparé la masculine. Le livre où il débite cette extravagance fut imprimé in-16° à Paris, l'an 1543, sous le titre *Des trois merveilleuses victoires des Femmes*, et n'est pas devenu si rare qu'on ne le trouve encore assez aisément ; et l'on verrait de même celui qu'il aurait publié *des trois Imposteurs*, s'il était vrai qu'il fut venu à cet excès d'impiété. Il en était si éloigné que, dès l'an 154, il déclara hautement que l'ouvrage était de Michel Servet et ne fit aucun scrupule pour se venger des Huguenots, ses calomniateurs, de leur imposer, dans une lettre qu'il écrivit à Masius l'an 1563, de l'avoir eux-mêmes fait imprimer à Caen, *ne farium illud trium Impostorum commentum seu liber contra Christum, Moysen et Mahometem. Cadomi nuper ab illis qui Evangelio Calvinii se adductissimos profitentur typis excussus est*. Au même chapitre du Naudicana, il est parlé d'un certain Barnaud, en des termes si embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins d'avoir un petit livre intitulé *le magot Genevois* ; c'est un in-8° de 98 pages, imprimé l'an 1613, sans nom de lieu ; l'auteur ne s'y nomme pas non plus et pourrait bien être Henri de Sponde, depuis Evêque de Pamiers. Il est dit qu'en ce temps-là un médecin nommé Barnaud, convaincu d'Arianisme, le fut aussi d'avoir fait le livre *de tribus Impostoribus*, qui, à ce compte, serait de bien fraîche date. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce même dernier article du Naudocana, c'est qu'on y fait dire à Naudé, homme d'une expérience infinie en matière de livres, qu'il n'avait jamais lu le livre des trois Imposteurs, qu'il ne le croyait pas imprimé et qu'on estimait fabuleux tout ce qu'on en débitait.

On peut encore ajouter à ce catalogue le fameux athée Jules César Vanini, brûlé à Toulouse, l'an 1619, sous le nom de Lucilio Vanino, accusé d'avoir répandu ce mauvais livre en France, quelques années avant celle de son supplice.

S'il y a des écrivains follement crédules, gens dépourvus de sens commun, qui puissent admettre ces impertinences et assurer que ce livre se vendait publiquement alors en divers endroits de l'Europe, les exemplaires n'en devraient pas être si rares ; un seul suffirait pour résoudre la question, mais on n'en voit aucun, ni de ceux-là, ni de ceux qu'on dit avoir été imprimés, soit par Chrétien Wechel, à Paris, vers le milieu du seizième siècle, soit par le nommé Nachtégal, à La Haye, en 1614 ou 1615. Le père Théophile Raynaud a dit que le premier, de riche qu'il était, tombe par punition divine dans une extrême pauvreté. Mullerus dit que le second fut chassé de La Haye avec ignominie. Mais Bayle, dans son Dictionnaire, au no de Wechel, a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet Imprimeur. A l'égard de Nachtégal, Spizelius rapporte que cet homme, qui était d'Alcar, fut chassé, non pour avoir publié le livre des trois Imposteurs, mais pour y avoir proféré quelques blasphèmes de cette espèce. Enfin, qu'on parcoure avec attention et patience ce que dit Vincent Placcius dans l'édition in-folio de son vaste ouvrage de Anonymis et Pseudonimis, Chrétien Korthold dans son livre *de tribus Impostoribus*, revu par son fils Sébastien et enfin Struvius, dans l'édition de 1706 de sa dissertation *de doctis Impostoribus*. On ne trouvera rien dans leurs recherches qui prouve que ce livre a existé et il est étonnant que Struvius, qui, malgré les preuves plus spécieuses que Tenzelius avait pu rapporter de l'existence de ce livre, s'était toujours tenu ferme à la négative, se soit avisé depuis de croire le livre existant, sur la plus frivole raison qui se puisse imaginer.

Une préface anecdote de l'*Atheismus triumphatus* lui étant tombé entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour se disculper du crime qu'on lui avait imputé d'avoir fait le livre *de tribus Impostoribus*, répondit que, trente ans avant qu'il vint au monde, ce livre avait vu le jour. Chose merveilleuse ! cette réponse, avancée en l'air, a paru si démonstrative à Struvius, qu'il a cessé de douter de l'existence du livre, concluant qu'elle était sûre, puisqu'il n'était plus permis d'ignorer le temps de l'édition, qui ayant précédé de trente ans la naissance de Campanelle, arrivée en en 1568, tombait par conséquent juste en 1538. De là, poussant les découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre Boccace pour auteur du livre. Par une mauvaise interprétation du livre de Campanelle, qui, au chapitre II, n° 6, du livre intitulé *Atheismus triumphatus*, s'exprime en ces termes : *truc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non posse discerni inter legem Christi, Moysis et Mahometis quia, eadem signa habent, uti tres anulli consimiles.*

Mais Campanella a-t-il entendu par là que Boccace fut auteur du livre *de tribus Impostoribus* ? Bien loin de là, répondent ailleurs, à cette objection, des Athées ; il dit y avoir satisfait ailleurs *contra Boccacium et librum de tribus Impostoribus*. Et Struvius, au paragraphe IX de sa dissertation de *doctis Impostoribus*, cite lui-même le passage d'Erastius, qui dit que Campanella lui a dit que le livre était de Muret. Mais Muret était né en 1526 et le livre ayant été imprimé en 1538, Muret ne pouvait avoir que 12 ans, âge auquel on ne présumera jamais qu'il ait été capable d'avoir composé un tel livre. Il faut donc conclure que le livre *de tribus Impostoribus*, écrit en latin et imprimé en Allemagne, n'a jamais existé. Il n'y a jamais eu de livre imprimé, quelque rare qu'il ait été, dont on n'ait eu plus de connaissance et plus distincte et plus circonstanciée.

Quoiqu'on n'ait point vu les œuvres de Lichel Servet, on a toujours su qu'elles avaient été imprimées ; où elles l'avaient été avant les deux éditions modernes, qui ont été faites du *Cyambulum Mundi*, ouvrage de Bonaventure des Périers, caché sous le nom de Thomas du Clevier, qui dit l'avoir traduit du latin ; et dont il ne restait que deux exemplaires anciens, l'un dans la Bibliothèque du Roi et l'autre dans celle de M. Bigot, de Rouen. On savait qu'ils étaient imprimés, le nom et le temps du Libraire ; il en est de même du Livre de la béatitude des Chrétiens, ou le fléau de la foi, dont l'auteur, Geoffroi Valée, d'Orléans, fut pendu et brûlé en Grève, le 9 février 1573, après avoir abjuré son erreur, petit livre de 13 pages in-8°, imprimé sans nom de lieu et sans date, très mal raisonné, mais si rare que l'exemplaire qu'en avait M. l'Abbé d'Etrées est peut-être l'unique. Quand tous ces livres auraient absolument péri, on ne douterait pas néanmoins qu'ils eussent existé, parce que leur histoire est aussi vraie que celle du livre *des trois Imposteurs* est apocryphe.

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

Réponse à la Dissertation de M. de La Monnoye sur le Traité des Trois Imposteurs

[Retour à la table des matières](#)

Un espèce de dissertation assez peu démonstrative, qui se trouve à la fin de la nouvelle édition de la *Menagiana*, qu'on vient de publier en ce pays, donne occasion de mettre la main à la plume pour donner quelque certitude au public sur un fait sur lequel il semble que tous les savants veulent exercer leur critique et en même temps pour disculper un très grand nombre de très habiles personnages et même quelques-uns d'une vertu distinguée, qu'on a tâché de faire passer pour être les auteurs du livre qui fait le sujet de cette Dissertation, qu'on dit être de Mr. de La Monnoye. Je ne doute pas que ce nouveau livre ne soit déjà entre vos mains ; vous voyez que je veux parler du petit traité *de tribus Impostoribus*. L'auteur de la Dissertation soutient la non-existence de ce Livre et tâche de prouver son sentiment par des conjectures et sans autre preuve capable de faire impression sur un esprit accoutumé à ne pas souffrir qu'on en lui fasse accroire. Je n'entreprends pas de réfuter article par article cette Dissertation, qui n'a rien de plus nouveau que ce qui se trouve dans la Dissertation Latine *de Doctis Impostoribus*, de M. Buchar Gottefled Struve, imprimée pour la seconde fois à Gênes, chez Muller, en 1706, et que l'auteur a vue, puisqu'il la cite. J'ai en main un moyen bien sûr pour détruire

cette Dissertation de M. de La Monnoye, en lui apprenant que j'ai vu *meis oculis* le fameux petit Traité *de tribus Impostoribus* et que je l'ai dans mon Cabinet. Je vais vous rendre compte, Monsieur, et au public, de la manière dont je l'ai découvert et comment je l'ai vu, et je vous en donnerai un court et fidèle extrait.

Etant à Francfort-sur-le-Mein en 1706, je m'en fus un jour chez un des libraires le mieux assorti en toutes sortes de livres, avec un juif et un ami nommé Fréchet, étudiant alors en théologie. Nous examinions le catalogue du libraire, lorsque nous vîmes entrer dans la boutique une espèce d'officier allemand, qui, s'adressant au libraire, lui demanda en allemand s'il voulait conclure un marché, ou qu'il allait chercher un autre marchand. Fréchet, qui reconnut l'officier, le salua et renouvela leur connaissance, ce qui donna occasion à mon ami de demander à cet officier, qui s'appelait Travsendorff, ce qu'il avait à démêler avec le libraire. Travsendorff lui répondit qu'il avait deux manuscrits et un livre très ancien, dont il voulait faire une petite somme pour la campagne prochaine et que le libraire tenait 450 rixdales de ces trois livres, dont il voulait en tirer 500. Cette grosse somme, pour deux manuscrits et un petit livret, excita la curiosité de Fréchet, qui demanda à son ami s'il ne pouvait pas voir des pièces qu'il voulait vendre si cher. Travsendorff tira aussitôt de sa poche un paquet de parchemin lié d'un cordon de soie et en tira ses trois livres. Nous entrâmes dans le magasin du libraire, pour les examiner en liberté, et le premier que Fréchet ouvrit se trouva l'imprimé, qui avait un titre italien écrit à la main, à la place du véritable titre, qui avait été déchiré. Ce titre était *Spacio della bestia triofante*, dont l'impression ne paraissait pas ancienne. Je crois que c'est le même dont Toland a fait imprimer une traduction en anglais, il y a quelques années, et dont les exemplaires se sont vendus si cher. Le second, qui était un vieux manuscrit latin d'un caractère assez difficile, n'avait point de titre, mais au haut de la première page était écrit en assez gros caractère : *Othoni illustrissimo amico meo carissimo F.I.S.D.* et l'ouvrage commençait par une lettre dont voici les premières lignes : *Quod de tribus famosissimis nationum deceptoribus in odinem jusso meo, digessit doctissimus ille vir, auorum sermonem, de illi re in musaeo habuisti, exscribi curavi : atque codicem illum stylo aequé vero ac puro scriptum, ad te quam primùm litto : etenim, etc.* L'autre manuscrit était aussi latin et sans titre et commençait par ces mots, qui sont, ce me semble, de Ciceron, dans le premier livre *de natura Deorum* : *Qui vero Deos esse dixerunt, tanta sunt in varietate et dissensione constituti, ut eorum molestum sit*

annumerare sententias... alterum fieri potest profecto, ut earum nulla ; alterum certè non potest, ut plus una vera fit.

Fréchet, après avoir ainsi parcouru les trois livres avec assez de précipitation, s'arrêta au second dont il avait souvent entendu parler et duquel il avait lu tant d'histoires différentes, et, sans rien examiner des deux autres, il tira Travsendorff à part, et lui dit qu'il trouverait partout des marchands pour ces trois livres. On ne parla pas beaucoup du livre italien et pour l'autre, on convint, en lisant par ci par là quelques phrases, que c'était un système d'Athéisme démontré. Comme le libraire s'en tenait à son offre et ne voulait pas convenir avec l'officier, nous sortîmes, et fîmes au logis de Fréchet, qui ayant ses vues, fit venir du vin et en priant Travsendorff de nous apprendre comment ces trois livres lui étaient tombés entre les mains, nous lui fîmes vider tant de rasades que, sa raison étant en garrouage, Fréchet obtint sans beaucoup de peine qu'il lui laissât le manuscrit *de tribus famosissimis Impostoribus* ; mais il fallut faire un serment si exécrable qu'on ne le copierait pas. A cette condition nous nous en vîmes les maîtres, vendredi à dix heures du soir jusqu'au dimanche au soir que Travsendorff le viendrait chercher, et vider encore quelques bouteilles de ce vin qui était à son goût.

Comme je n'avais pas moins d'envie que Fréchet de connaître ce livre, nous nous mîmes aussitôt à le parcourir, bien résolus de ne pas dormir jusqu'au dimanche. Le livre était donc bien gros, dira-t-on ? point du tout, c'était un gros in-8° de dix cahiers, sans la lettre qui était à la tête, mais d'un si petit caractère, et chargé de tant d'abréviations, sans point ni virgules, que nous eûmes bien de la peine à en déchiffrer la première page en deux heures de temps ; mais alors la lecture nous en devint plus aisée. C'est ce qui me fit proposer à mon ami Fréchet un moyen, qui me sent la politique Jésuitique, pour avoir une copie de ce célèbre Traité, sans fausser son serment, qui avait été fait *ad mentem interrogantis* ; et il est probable que Travsendorff, en exigeant qu'on ne copiât pas son livre, entendait qu'on ne le transcrivît point ; ainsi mon expédient fut que nous en fissions une traduction : Fréchet y consentit après quelques difficultés, et nous mîmes aussitôt la main à l'œuvre. Enfin, nous nous vîmes maîtres du livre le samedi vers minuit. Je repassai ensuite à loisir notre hâtive traduction, et nous en prîmes chacun une copie, nous engageant de n'en donner à personne. Quant à Travsendorff, il tira les 500 Rixdales du libraire, qui avait cette commission d'un Prince de la Maison de Saxe, qui savait que ce Manuscrit avait été enlevé de la Bibliothèque

de Munich lorsqu'après la défaite des Française et des Bavaois à Hochset, les allemands s'emparèrent de cette ville, où Travsendorff, comme il nous l'a raconté, étant entré d'appartement en appartement, jusqu'à la Bibliothèque de S.A. Elect, ce paquet de parchemin et ce cordon de soie jaune s'étant offert à ses yeux, il n'avait pu résister à la tentation de le mettre dans sa poche, se doutant que ce pouvait être quelque pièce curieuse ; en quoi il ne se trompait point.

Reste, pour faire l'histoire de l'invention de ce traité, à vous dire les conjectures que nous fîmes, Fréchet et moi, sur son origine. Nous tombâmes d'accord que cet *illustrissimo Othoni*, à qui il est envoyé, était Othon l'illustre, Duc de Bavière, fils de Louis In et petit-fils d'Othon-le-Grand, Comte de Schiven et de Witelspach, à qui l'Empereur Frédéric Barberousse avait donné la Bavière pour récompenser sa fidélité, en l'ôtant à Henri-le-Lion pour punir son ingratitude. Or, cet Othon l'Illustre succéda à son père Louis I, en 1230, sous le règne de l'Empereur Frédéric II, petit-fils de Frédéric Barberousse, et dans le temps que cet Empereur se brouilla tout à fait avec la Cour de Rome, à son retour de Jérusalem ; ce qui nous a fait conjecturer que F. I. S. D., qui suivait l'*amico meo carissimo*, signifiait *Fredericus Imperator salutem dicit*, conjecture d'où nous concluâmes que le *Traité de Tribus Impostoribus* avait été composé depuis l'an 1230, par l'ordre de cet Empereur, animé contre la religion, à cause des mauvais traitement qu'il recevait du chef de la sienne, lequel était Grégoire IX, dont il avait été excommunié avant de partir pour ce voyage et qui l'avait poursuivi jusque dans la Syrie, où il avait empêché par ses intrigues sa propre armée de lui obéir. Ce Prince, à son retour, dut assiéger le Pape dans Rome, après avoir ravagé les provinces des environs et ensuite il fit avec lui une paix qui ne dura guère et qui fut suivie d'une animosité si violente entre l'Empereur et le Saint Pontife qu'elle ne finit que par la mort de celui-ci, qui mourut de chagrin de voir Frédéric triompher de ses vaines fulminations et démasquer les vices du Saint-Père dans les vers satiriques qu'il fit répandre de tous côtés, en Allemagne, en Italie et en France. Mais nous ne pûmes déterminer quel était ce *doctissimus vir*, avec qui Othon s'était entretenu de cette matière dans le cabinet, et apparemment en la Compagnie de l'empereur Frédéric, à moins qu'on ne dise que c'est le fameux Pierre des vignes, secrétaire, ou, comme d'autres veulent, chancelier de l'empereur Frédéric II. Son traité de *protestate imperiali* et ses épîtres nous apprennent qu'elle était son érudition et le zèle qu'il avait pour les intérêts de son maître, et son animosité contre Grégoire IX, les ec-

clésiastiques et les églises de son temps. Il est vrai que, dans une de ses épîtres, il tâche de disculper son maître, qu'on accusait dès lors d'être auteur de ce livre, mais cela pourrait appuyer la conjecture et faire croire qu'il ne plaidât pour Frédéric qu'afin qu'on ne mit pas sur son compte une traduction si scandaleuse. Et peut-être nous aurait-il ôté tout prétexte de conjecture, en confessant la vérité, si, lorsque Frédéric, le soupçonnant d'avoir conspiré contre sa vie, ne l'eût condamné à avoir les yeux crevés et à être livré aux Pisantins, ses cruels ennemis et si le désespoir n'eût avancé sa mort dans un infâme cachot, d'où il ne pouvait se faire entendre à personne. Ainsi, voilà détruites toutes les fausses accusations contre Averroès, Boccace, Dolet, Aretin, Servet, Ochin, Campanelle, Pogge, Pulci, Murret, Vanini, Milton et plusieurs autres ; et le livre se trouve avoir été composé par un savant du premier ordre. Quant à ce qu'on a soutenu qu'il avait été imprimé, je crois pouvoir avancer qu'il y a guère d'apparence, puisqu'on peut s'imaginer que Frédéric, ayant tant d'ennemis de tous côtés, n'aura pas divulgué ce livre, qui leur aurait donné une belle occasion de publier son irréligion et peut-être n'y en eût-il jamais que l'original, et cette copie envoyée à Othon de Bavière.

En voilà, ce me semble, assez pour la découverte de ce livre et pour l'époque de son origine. Voici ce qu'il contient :

Il est divisé en six livres ou chapitres, chacun desquels contient plusieurs paragraphes ; le premier chapitre a pour titre *de Dieu* et contient six paragraphes, dans lesquels l'auteur, voulant paraître exempt de tous préjugés d'éducation ou de parti, fait voir que, quoique les hommes aient un intérêt tout particulier de connaître la vérité, cependant tout particulier de connaître la vérité, cependant, ils ne se repaissent que d'opinions et d'imaginations et que, trouvant des gens qui ont intérêt de les y entretenir, ils y restent attachés, quoiqu'ils puissent facilement en secouer le joug, en faisant le moindre usage de leur raison. Il passe ensuite aux idées qu'on a de la divinité et prouve qu'elles lui sont injurieuses et qu'elles constituent l'être le plus affreux et le plus imparfait qu'on puisse imaginer. Il s'en prend à l'ignorance du peuple, ou plutôt à sa sottise crédule, en ajoutant foi aux visions des prophètes et des apôtres, dont il fait un portrait conforme à l'idée qu'il en a.

Le second chapitre traite des raisons qui ont porté les hommes à se figurer un Dieu ; il est divisé en onze paragraphes ; où l'on prouve que de l'ignorance des causes physiques est née une crainte naturelle à la vue de mille accidents terribles, laquelle a fait douter s'il n'existait pas quelque puissance invisible. Doute et

crainte, dit l'auteur, dont les fins politiques ont su faire usage selon leurs intérêts et ont donné cours à l'opinion de cette existence, qui a été particulier et s'est enracinée par la sottise du peuple, toujours admirateur de l'extraordinaire, du sublime et du merveilleux. Il examine ensuite quelle est la nature de Dieu et détruit l'opinion vulgaire des Causes Finales comme contraire à la saine physique. Enfin, il fait voir qu'on ne s'est formé telle ou telle idée de la divinité qu'après avoir réglé ce que c'est que persécution, bien, mal, vertu, vice, règlement fait par l'imagination et souvent le plus faux qu'on puisse imaginer ; d'où sont venues les fausses idées qu'on s'est fait et qu'on conserve de la Divinité. Dans le dixième, l'auteur explique à sa manière ce que c'est que Dieu et en donne une idée assez conforme au système des panthéistes, disant que le mot *Dieu* nous représente un être infini, dont l'un des attributs est d'être une substance étendue, et par conséquent éternelle et infinie ; et, dans le onzième, il tourne en ridicule l'opinion populaire qui établit un Dieu tout à fait ressemblant aux rois de la terre ; et passant aux Livres Sacrés, il en parle d'une manière désavantageuse.

Le troisième chapitre a pour titre ce que signifie le mot *Religion* ; mais comment et pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Ce chapitre a vingt-trois paragraphes. Il y examine, dans les neuf premiers, l'origine des religions et il confirme par des exemples et des raisonnements que, bien loin d'être divines, elles sont toutes l'ouvrage de la politique. Dans le dixième paragraphe, il prétend dévoiler l'imposture de Moïse, en faisant voir qui il était et comment il s'est conduit pour établir la religion judaïque. Dans le onzième, on examine les impostures de quelques politiques, comme Numa et Alexandre. Dans le douzième, on passe à Jésus-Christ, dont on examine la naissance. Dans le treizième et les suivants, on traite de sa politique. Dans le dix-septième et le suivant, on examine sa morale, qu'on ne trouve pas plus pure que celle d'un grand nombre d'anciens philosophes. Dans le dix-neuvième, on examine si la réputation où il a été après sa mort est de quelque poids pour sa déification et enfin, dans le vingt-deuxième et le vingt-troisième, on traite de l'imposture de Mahomet, dont on ne dit pas grand'chose, parce qu'on ne trouve pas d'avocats de sa doctrine, comme celles des deux autres.

Le quatrième chapitre contient des vérités sensibles et évidentes et n'a que six paragraphes où on démontre ce que c'est que Dieu et quels sont ses attributs. On rejette la croyance d'une vie à venir et de l'existence des esprits.

Le cinquième chapitre traite de l'âme ; il a sept paragraphes dans lesquels, après avoir exposé l'opinion vulgaire, on rapporte celles des philosophes de l'antiquité, ainsi que le sentiment de Descartes ; et enfin l'auteur démontre la nature de l'âme, selon son système.

Le sixième et dernier chapitre a sept paragraphes ; on y traite des esprits qu'on nomme démons et on fait voir l'origine et la fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.

Voilà l'anatomie du fameux livre en question ; j'aurais pu la faire d'une manière plus étendue et plus particularisée mais, outre que cette lettre est déjà trop longue, j'ai cru que c'était en dire assez pour le faire connaître et faire voir qu'il est en nature entre mes mains. Mille autres raisons, que vous comprendrez assez, m'empêchent de m'étendre autant que je l'aurais pu, mais *est modus in rebus*.

Ainsi, quoique ce livre soit en état d'être imprimé, avec une préface dans laquelle j'ai fait l'histoire de ce livre et de la manière qu'il a été découvert avec quelques conjectures sur son origine, outre quelques remarques qu'on pourrait mettre à la fin, cependant je ne crois pas qu'il voie jamais le jour, ou il faudrait que les hommes quittassent tout d'un coup leurs imaginations, comme ils ont quitté les fraise, les canons et les autres vieilles modes. Quant à moi, je ne m'exposerai pas au *stylet théologique*, que je crains autant que Fra Paolo craignait le *stylum Romanum*, pour donner le plaisir à quelques savants de lire ce petit traité ; mais aussi je ne serai pas assez superstitieux pour, au lit de la mort, le faire jeter au feu, comme on prétend que fit Solvius, plénipotentiaire de Suède à la paix de Munster. Ceux qui viendront après moi en feront tout ce qui leur plaira, sans que je m'en inquiète dans le tombeau. Avant d'y descendre, je suis avec estime, Monsieur, votre très obéissant serviteur,

J. M. R. L.

De Leyde, ce 1^{er} janvier 1716.

(Cette lettre est du sieur Pierre-Frédéric Arpe, de Kiel, dans le Holstein, auteur de l'*Apologie de Vanini*, imprimée à Rotterdam, in-8°, en 1712.)

Traité des trois imposteurs.
Moïse, Jésus-Christ, Mahomet (1777) [1932]

COPIE

*De l'article IX du tome premier,
seconde partie des Mémoires de Littérature,
imprimés à La Haye, Chez Henri de Sauzet, en 1716.*

[Retour à la table des matières](#)

On ne peut plus présentement douter qu'il n'y ait eu un traité *de tribus Impositoribus*, puisqu'il s'en trouve plusieurs copies manuscrites. Si M. de La Monnoye l'eût vu aussi conforme qu'il l'est à l'extrait qu'en donne M. Arpe, dans sa lettre imprimée à Leyde le 1^{er} janvier 1716, même division en six chapitres, mêmes titres et les mêmes matières qui y sont traitées, il se serait récrié contre la supposition de ce livre, qu'on voudrait mal à propos attribuer à Pierre des Vignes, secrétaire-chancelier de l'empereur Frédéric II. Ce justicieux critique a déjà fait voir la différence du style gothique de Pierre des Vignes dans ses épîtres, d'avec celui employé dans la lettre que l'on feint adressée au duc de Bavière, Othon l'Illustre, en lui envoyant ce livre. Une remarque bien plus importante n'aurait pas échappé à ses lumières. Ce traité des trois imposteurs est écrit et raisonné suivant la méthode et les principes de la nouvelle philosophie, qui n'ont prévalu que vers le milieu du XVII^e siècle, après que les Descartes, les Gassendi, les Barnier et quelques autres, se sont expliqués avec des raisonnements plus justes et plus clairs que les anciens philosophes qui avaient affecté une obscurité mystérieuse, voulant que leurs secrets ne fussent que pour les initiés. Il a même échappé à l'auteur de l'ouvrage, dans son cinquième chapitre, de nommer M. Descartes, et il y combat

les raisonnements de ce grand homme au sujet de l'âme. Or, ni Pierre des Vignes, ni aucun de ceux qu'on a voulu faire passer pour auteurs de ce livre, n'ont pu raisonner suivant les principes de la nouvelle philosophie, qui n'ont prévalu que depuis qu'ils ont écrit. A qui donc attribuer ce livre ? On pourrait conclure qu'il n'est que du même temps que la petite lettre imprimée à Leyde en 1716. Mais il se trouva une difficulté. Tenzelius, qui a écrit en 1689, et postérieurement, donne aussi un extrait de ce livre, sur la foi d'un de ses amis prétendu témoin oculaire ; ainsi, sans vouloir fixer l'époque de la composition de ce livre qu'on disait composé en latin et imprimé, le petit traité français manuscrit, soit qu'il n'ait jamais été écrit qu'en cette langue, ou qu'il soit une traduction du latin, ce qui serait difficile à croire, ne peut être fort ancien.

Ce n'est pas même le seul livre composé sous ce titre et sur cette matière ; un homme que son caractère et sa profession aurait dû engager à s'appliquer à d'autres matières plus convenables, s'est avisé de composer un gros ouvrage écrit en français, sous ce même titre *des trois Imposteurs*. Dans une préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage, il dit qu'il y a longtemps qu'on parle beaucoup du livre des trois Imposteurs, qui ne se trouve nulle part, soit qu'il n'ait véritablement jamais existé, ou qu'il soit perdu ; c'est pourquoi il veut, pour le restituer, écrire sur le même sujet. Son ouvrage est fort long, fort ennuyeux, et fort mal composé, sans principes, sans raisonnements. C'est un amas confus de toutes les injures et invectives répandues contre les trois législateurs. Ce manuscrit était en deux volumes in-folio, épais, et d'une belle écriture, et assez menue ; le livre est divisé en grand nombre de chapitres. Un autre manuscrit semblable fut trouvé après la mort d'un seigneur ce qui donna occasion de faire enlever cet auteur, qui ayant été averti, fit en sorte qu'il ne se trouvât rien parmi ses papiers pour le convaincre. Depuis ce temps, il vit enfermé dans un monastère où il fait pénitence. En 1733, il a recouvré entièrement sa liberté, et on a ajouté une pension de 250 liv. sur l'abbaye de St-Liguare, à une première qu'il avait réservée de 350 liv. sur son bénéfice ; il se nommait Guillaume, Curé de Fresne-sur-Berny, frère d'un laboureur du pays. Il avait été enrôlé dans les dragons, et ensuite il s'était fait capucin.